

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 18 septembre 2015 - 4 Dhu El-Hidja 1436 - N° 1082 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

**ALGÉRIE-UE** Le Président Bouteflika reçoit la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Federica Mogherini

p. 4-5



## APN

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à la majorité l'ordonnance n°15-02 modifiant et complétant l'ordonnance n°155-66 portant code de procédure pénale. Les nouvelles dispositions prévues par ce texte visent à garantir le respect des principes d'un procès équitable par la consécration du caractère exceptionnel de la détention préventive. Le texte de loi prévoit également «le renforcement du rôle du ministère public et la mise en place de mécanismes permettant une gestion plus efficace de l'action publique», outre la «protection des témoins, des experts et des victimes, et la simplification de la procédure de pourvoi en cassation».

p. 3

## Adoption de l'ordonnance portant code de procédure pénale

► L'ordonnance portant LFC 2015 également adoptée



GHARDAÏA

M.Bedoui appelle à accélérer le lancement des projets de développement



SANTÉ

CRUES D'OUEDS  
À TAMANRASSET

DIABÈTE  
De l'insuline à inhaler

Pages 12-13

12 corps repêchés à Oued Amsel

Les corps sans vie de douze personnes, emportées par les eaux d'Oued Amsel en crue, suite aux fortes chutes de pluie enregistrées dans la nuit de mercredi à jeudi, ont été repêchés par les éléments de la Protection civile de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

COMMUNICATION  
Grine : «La carte du journaliste professionnel facilitera l'accès à l'information et lui offrira certains avantages»



FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 (5<sup>e</sup> J)  
Des duels indécis dans le haut et en bas du classement

p. 22

MDN

Une tentative d'introduction d'un lot d'armes et de munitions déjouée à Bordj Badji Mokhtar

p. 24

## Météo



### Régions Nord : 32° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi. Les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, et la mer sera calme.

### Régions Sud : 37° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

## DEMAIN À TLEMCEN

### Regroupement des cadres du Front El Mousaqbal

Le FEM réunit ses cadres, salle de la commune d'El Hania, demain samedi.



## LE 20 SEPTEMBRE, AU PALAIS DE LA CULTURE

### Conférence-formation : « Ethique et idéologie »

Le ministère de la Communication organise le 20 septembre à 8H, au Palais de la culture, une conférence de formation à l'intention des journalistes, intitulée : «Ethique et déontologie» animée par le président du Conseil suisse de la presse, Dominique Von-Burg.

## NAFTAL RASSURE

### La distribution du carburant assurée normalement pendant l'Aïd

Le carburant sera disponible durant la journée de l'Aïd El Adha, à l'instar des autres jours, indique jeudi un communiqué de l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal).

«La distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble des station-services et des points de vente de jour comme de nuit à travers tout le territoire national», précise le communiqué.

## AÏD EL ADHA

### Les journées des jeudi 24 et vendredi 25 septembre chômées et payées (Fonction publique)

Les journées du jeudi 24 et vendredi 25 septembre 2015 coïncidant avec la fête de l'Aïd El Adha, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier la Direction générale de la Fonction publique dans un communiqué.

Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, durant ces deux journées correspondant au jeudi 10 et vendredi 11 Dhoul El Hidja 1436 de l'Hégire, a-t-on précisé de même source.

## DEMAIN À 10H

### M<sup>e</sup> Farouk Ksentini invité du forum de DK NEWS

Me Farouk Ksentini, Président de la Commission Nationale de Consultation, de Promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) sera l'invité demain à 10h du forum de DKNEWS.

L'hôte du journal interviendra sur des thèmes qui porteront notamment sur «les mesures concrètes visant à assurer et à consolider la promotion des Droits de l'Homme». D'autres questions seront également abordées à cette occasion.



Cette conférence-débat se tiendra demain à 10h au siège du quotidien, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun.



## INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE

### Le concours d'entrée fixé aux 22 et 23 septembre



Le concours d'entrée à l'Institut national supérieur de musique (INSM) 2015/2016, est fixé aux 22 et 23 septembre 2015, indique le ministère de la Culture sur son site web.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (toutes séries 2013/2014/2015), ou d'un diplôme d'études générales de musique (DEGM), et être âgés de moins de 24 ans.

## Horaires des prières

Vendredi 4 Dhoul el-Hija 1436

	Max	Min
Alger	32°	20°
Oran	31°	18°
Annaba	34°	21°
Béjaïa	30°	19°
Tamanrasset	37°	26°



## PARTI TAJ

### Réunion du BP demain

Le BP du parti «TAJ» se réunit demain, au siège national, Ain Allah, Dely Ibrahim, à partir de 10heures.

Le président du parti, Amar Ghoul interviendra sur les questions nationales et internationales d'actualité.



## Conférence de presse du SG de l'ANR demain



Le secrétaire général de l'ANR, Belkacem Sahli donnera une conférence de presse demain à 11 heures, à l'issue du Bureau national de la formation politique.

## ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

### Rentrée le 27 septembre

- **Inscriptions :** du dimanche 14 juin 2015 au jeudi 17 septembre 2015.

- **Journées de sélection et d'orientation :** les 20, 21 et 22 septembre 2015.

- **Proclamation des résultats :** le mercredi 23 septembre 2015.

- **Rentrée officielle (reconduits et nouveaux stagiaires) :** le dimanche 27 septembre 2015.



## ALGERIE POSTE

### Emission d'un timbre-poste ayant pour thème «Hommes de culture»

Algérie Poste (AP) procédera lundi prochain à l'émission d'un timbre-poste avec une valeur faciale de 25 DA ayant pour thème «Hommes de culture», a indiqué mercredi l'entreprise publique dans un communiqué.

La vente anticipée de ce timbre aura lieu mercredi prochain dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya.

La vente générale aura lieu lundi et mardi prochains dans tous les bureaux de poste, a-t-on ajouté de même source.

Une enveloppe 1er jour à 7 DA sera également mise en vente avec une oblitération 1er jour illustrée, selon le communiqué.

## HAMID GRINE :

# La carte du journaliste professionnel facilitera l'accès à l'information et lui offrira certains avantages

La carte du journaliste professionnel «facilitera l'accès à l'information» et lui permettra, en même temps, de bénéficier de certains avantages dans l'accomplissement de sa mission, a annoncé hier à Alger le ministre de la Communication, Hamid Grine. Au-delà du caractère «strictement journalistique consistant à faciliter l'accès à l'information», cette carte, dont 3.000 unités ont été distribuées, à quelques jours de la clôture de l'opération prévue fin septembre, permettra à son détenteur d'accéder à quelques avantages «substantiels», a précisé le ministre à la Radio nationale.

Ces avantages concernent des réductions en matière de téléphonie et d'internet, de transport domestique et international et d'hôtellerie, a ajouté le ministre.

A ce jour, plus de 3.000 cartes ont été délivrées aux professionnels des médias, a révélé M. Grine qui s'attend à atteindre d'ici à la fin du mois courant quelque 3.500 cartes, encourageant à ce propos les journalistes qui ne se sont pas encore inscrits à se présenter auprès de la commission en charge de ce dossier pour en bénéficier.

Le ministre a également fait part de la «probable» élection, avant la fin de l'année en cours, de l'Autorité de régulation de la presse écrite, puis du «très important» Conseil de l'éthique et de la déontologie et enfin, de celle de la Commission permanente de délivrance de la carte du journaliste.

Concernant la presse locale, il a annoncé l'ouverture, le 28 octobre prochain, de la Maison de la presse d'Isti-Ouzou, déplorant que jusqu'à présent, toutes les structures similaires à travers le pays ont été réalisées par l'Etat. Il a invité, par conséquent les patrons de presse privée et «en-grangeant des bénéfices conséquents» à investir dans ce domaine, en même temps que dans le sens de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles. «De par le monde, le correspondant local n'est pas un journaliste, à moins que ses revenus proviennent du journalisme», a affirmé M. Grine au sujet de cette catégorie s'insurgeant contre la «dévalorisation de l'un des plus nobles métiers», citant les profils de certains correspondants locaux qui «exercent à la base en tant que boucher ou menuisier» et ne pouvant, par conséquent, prétendre à obtenir une carte de presse. Se défendant qu'il y ait «rétenzione» de l'information au niveau des institutions publiques, le



ministre a estimé que cela «dépendait parfois du journaliste et de la nature de l'information recherchée», suggérant que «certaines questions n'avaient pas lieu d'être posées» notamment celles relatives à la vie privée des gens.

Abordant les aspects de la déontologie et de l'éthique du métier, M. Grine s'est réjoui que la presse nationale soit actuellement plus «mûre», insistant sur le professionnalisme qui doit caractériser les rendus journalistiques à travers la vérification, le «croisement» et l'exactitude de l'information.

Plus d'audace à travers des enquêtes d'investigations «Nous sommes pour une presse extrêmement libre mais contre certaines dérives, anathèmes, insultes et subversions qui menacent parfois la sécurité du pays», averti le ministre, rappelant les mises en garde adressées il y a quelques mois à des chaînes de télévision privées, à l'origine de ce type de dépassements.

«Le secteur public est renforcé mais il faut qu'il aille plus vers le professionnalisme et qu'il active davantage dans le sens de l'utilité publique et d'un service public de qualité», a répondu le ministre à ce sujet, conviant les journalistes activant dans le domaine à faire preuve de «plus d'audace» à tra-

vers des enquêtes d'investigations et autres reportages de terrain.

Réfutant, par ailleurs, l'existence d'une quelconque «censure» si ce n'est celle des «consciences», M. Grine a évoqué les efforts engagés par son département afin de contribuer à une «meilleure professionnalisation» des gens des médias et s'est réjoui de l'impact positif résultant de la mise en place du Prix du journalisme par le Président de la République.

«C'est la première fois qu'il y a un prix digne de ce nom. Il connaît un engouement et un élan certain, y compris parmi les grands noms du journalisme en Algérie, aussi bien du privé que du public», a-t-il soutenu, à ce propos.

Abordant la gestion de la publicité étatique, le ministre a démenti toute pratique de «chantage» qui pénaliserait certains médias privés, affirmant que cette source de revenus a baissé récemment de 25% seulement alors qu'elle était de 50% auparavant.

«Il ne faudrait pas que les patrons de presse privés comptent uniquement sur la publicité étatique mais ils doivent diversifier leurs sources de revenus», a observé M. Grine, estimant que cela est également «valable» pour les journaux publics.

## SELON MOHAMED AÏSSA L'organisation du hadj 2015 a bien fonctionné jusqu'à maintenant

Le dispositif arrêté pour la réussite de la saison du hadj 2015 «a bien fonctionné jusqu'à maintenant, mais a besoin d'être huilé et actualisé», a déclaré mercredi à l'APS le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, à l'issue d'une réunion d'évaluation à La Mecque.

«Les échos qui nous sont parvenus sur ce dispositif, jusqu'à présent, sont favorables, il y a moins de décès, moins d'égarés et moins de malades par rapport à l'année dernière», a déclaré M. Aissa, à l'issue de cette réunion d'évaluation avec les responsables de la mission nationale du hadj, à laquelle a assisté le Consul général d'Algérie à Djeddah, Abdellkader Kacimi El Hassani.

La réunion «m'a permis de constater que le processus électronique mis en place a besoin d'être actualisé et corrigé», a cependant regretté le ministre, relevant toutefois que ce dispositif «a facilité la tâche aux pèlerins, mais pas celle des organisateurs». M. Aissa a rappelé les instructions du Premier ministre «de préparer minutieusement les prochaines étapes du hadj et de ne ménager aucun effort pour accompagner le pèlerin algérien dans l'accomplissement des rituels du cinquième pilier de l'Islam, d'autant que l'Etat algérien a mis à la disposition de l'Office du hadj tous les moyens pour réussir cette saison».

Le ministre a dit avoir donné «des instructions pour que tous les acteurs concernés par l'opération du hadj, assument pleinement leurs responsabilités».

La gestion de la crise liée à l'accident survenu au Harem par les services consulaires et la Mission du hadj «a été à la hauteur des attentes des autorités algériennes qui accordent une attention particulière à la préservation de l'image de marque de l'Algérie et à la préservation de la dignité du hadji algérien», a par ailleurs tenu à souligner le ministre. Il a également invité la presse nationale chargée du suivi de la saison hadj 2015 «à progresser dans ce sens et surtout faire en sorte de ne pas ternir l'image de l'Islam en ces temps où ses ennemis oeuvrent à l'associer à la violence et à des tentances régressives».

En outre, il a remercié en particulier les services consulaires pour la gestion de la crise, suite à l'accident, survenu vendredi dernier à la sortie de la mosquée el harem, qui avait fait un mort et 17 blessés, dont six sont encore hospitalisés, alors que deux pèlerins algériens disparus depuis vendredi, sont activement recherchés par l'ensemble des structures concernées.

## APN

# Adoption de l'Ordonnance portant code de procédure pénale

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à la majorité l'ordonnance n°15-02 modifiant et complétant l'ordonnance n°155-66 portant code de procédure pénale.

Les nouvelles dispositions prévues par ce texte visent à garantir le respect des principes d'un procès équitable par la consécration du caractère exceptionnel de la défense préventive.

Le texte de loi prévoit également «le renforcement du rôle du ministère public et la mise en place de mécanismes permettant une gestion plus efficiente de l'action publique», outre la «protection des témoins, des experts et des victimes et la simplification de la procédure de pourvoi en cassation». Le dernier axe prévu par ce texte

de loi a trait aux dispositions qui subordonnent la mise en mouvement de l'action publique dans des poursuites pénales à l'acte de gestion.

Il est mentionné, à ce propos, que la dépénalisation de l'acte de gestion fait partie des objectifs fixés par le président de la République au gouvernement afin de créer un climat favorable à l'esprit d'entreprise en rassurant les cadres gestionnaires du secteur public économique et en les préservant des poursuites pénales liées à des actes de gestion qui ne revêtent aucune intention délictueuse.

La séance a été marquée par l'abstention des députés du Front des forces socialistes (FFS) et ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV).



## Adoption de l'ordonnance portant LFC 2015

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à la majorité le projet de loi portant approbation de l'ordonnance relative à la Loi de finances complémentaire (LFC) 2015.

Le texte a été adopté alors que la séance de vote a été boycottée par les députés du groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS) et ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) opposés au «fait de légitimer par ordonnances présidentielles sans motif d'urgence et de priver les députés de leur droit de débattre et d'enrichir» les textes. Pour le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhala, la LFC maintient les grandes orientations économiques de l'Algérie dans le contexte de la baisse des prix mondiaux du pétrole, à savoir la préservation des ressources, l'encouragement des

entreprises génératrices de richesses et d'emplois et la préservation de l'aisance sociale.

Le projet de loi maintient le prix référentiel du baril de pétrole à 37 dollars pour le calcul du budget, alors que le prix sur les marchés internationaux est établi à 60 dollars. Le taux de change du dinar est à 98 dinars pour 1 dollar. Quant aux recettes des exportations d'hydrocarbures attendues, elles sont estimées à 33,8 milliards de dollars tandis que les importations devront s'établir à 57,3 milliards de dollars. Les réserves de change devront s'établir aux alentours de 151 milliards de dollars, soit la valeur de 26 mois d'importations. La loi prévoit un déficit global du Trésor de 2685,4 milliards de dinars (14,7% du PIB). Le texte prévoit un taux d'inflation à 4% et une croissance hors hydrocarbures à 5,1%. APS

## ALGÉRIE-UE

# M. Lamamra s'entretient avec Mme Mogherini

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra s'est entretenu hier à Alger avec la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini.

Mme Mogherini est arrivée mercredi soir à Alger pour une visite de travail de deux jours en Algérie, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite et de l'approfondissement du dialogue sur l'état et les perspectives des relations entre l'Algérie et l'UE.



## SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS DE FINANCEMENT DE PROGRAMME D'APPUI À LA JUSTICE ET À LA FORMATION-EMPLOI



L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont signé hier à Alger deux conventions de financement de programme d'appui à la justice et à la formation-emploi dans le cadre de la coopération bilatérale.

La cérémonie de signature a été présidée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, en visite de travail en Algérie. La convention de financement du programme d'appui à la justice a été signée, côté algérien, par M. La-

mamra et, côté européen, par la chef de la diplomatie européenne, Mme Mogherini.

La convention de financement du programme d'appui dans le domaine de la formation-emploi a été signée par le ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohammed El Ghazi et par la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, vice-présidente de la Commission européenne. Ces dernières années, pratiquement tous les secteurs ont bénéficié d'un programme d'appui de l'UE, a-t-on expliqué.

Certains ont même bénéficié de l'appui budgétaire (Ressources en eau, Environnement, Pêche) qui

consiste en un virement de fonds au Trésor public moyennant l'accomplissement de critères de déboursement en relation avec le ministère des Finances. Il s'agit de l'approche demandée et privilégiée par l'Algérie, «car elle permet une meilleure appropriation des programmes de coopération», a-t-on ajouté.

La signature de ces deux conventions intervient à l'occasion de la visite en Algérie de la chef de la diplomatie européenne, qui répond à la volonté des deux parties d'approfondir le dialogue politique, de consolider et de promouvoir les relations politiques, économiques et de partenariat.

**LAMAMRA : La visite de travail de Mme Mogherini encourage l'Algérie et l'UE à «densifier» leur coopération**

La visite de travail effectuée en Algérie la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini va «encourager» les deux parties à «densifier» leur coopération, a indiqué hier à Alger, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«Cette visite va nous encourager à densifier la coopération entre l'Algérie et l'UE et réaliser des objectifs encore plus ambitieux», a déclaré M. Lamamra lors d'une conférence de presse animée conjointement avec Mme Mogherini, à l'issue de leur entretien.

«Nous avons des relations qui se portent bien avec la volonté de les développer et de les renforcer davantage», a-t-il ajouté, soulignant que «les résultats en matière de coopération politique sont appréciés».

Dans le même sillage, le chef de la diplomatie algérienne a relevé que l'Algérie et l'UE «ont des réalisations qu'il faut prendre en charge en matière de partenariat économique».

Soulignant que les deux parties «travaillent la main dans la main», M. Lamamra a affirmé que «nous nous inspirons de cette même conviction, à savoir une Algérie forte, prospère et démocratique qui continue à exporter la sécurité et la stabilité dans son voisinage».

Il s'agit aussi pour l'Algérie, a-t-il poursuivi, de «participer activement avec ses partenaires européens à la réalisation des grands objectifs dans la coopération globale, qu'il s'agisse de développement, d'environnement, de désarmement ou de droits de l'homme».

En plus de la coopération dans le domaine politique, notamment en ce qui concerne le règlement des crises en Afrique, au Moyen-Orient et le phénomène de la migration, la lutte contre le terrorisme et le crime transnational, l'Algérie et l'UE «coordonnent leurs efforts dans le cadre de l'agenda mondial, à la veille du 70ème anniversaire de la création de l'ONU», a ajouté M. Lamamra.

De son côté, Mme Mogherini, qui est arrivée mercredi soir à Alger pour une visite de travail de deux jours en Algérie, a qualifié les relations entre l'Algérie et l'UE de «positives».

APS

## ALGÉRIE-UE



## M. Messahel s'entretient avec Mme Mogherini

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, s'est entretenu hier à Alger avec la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini.



## Lancement prochain des discussions sur la révision de l'Accord d'association

Les discussions sur la révision de l'Accord d'association, signé entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) en 2002 et mis en œuvre en septembre 2005, seront lancées prochainement, a annoncé hier à Alger la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini.

«Le processus de révision de l'Accord d'association sera lancé dans les semaines prochaines», a-t-elle déclaré au cours d'une conférence de presse conjointe avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, tenue à l'issue des entretiens entre les deux parties.

L'Algérie a déjà saisi la Haute représentante de l'UE pour demander officiellement l'ouverture de discussions sur une évaluation conjointe objective de la mise en œuvre de l'accord d'association.

La demande adressée par l'Algérie à la chef de la diplomatie européenne a été accompagnée d'un argumentaire réalisé par un groupe de travail interministériel expliquant la requête algérienne et ses motivations.

La visite de la chef de la diplomatie européenne en Algérie, la première depuis son entrée en fonction en novembre 2014, a été, ainsi, mise à profit pour expliquer et sensibiliser la partie européenne sur l'opportunité et le bien-fondé de cette évaluation commune et sur la légitimité de la position algérienne.

Un comité intersectoriel a été désigné pour mener ces discussions avec la partie européenne. Ce comité aura à identifier très rapidement les mesures conservatoires d'urgence à prendre dans le cadre du respect de l'esprit même de l'Accord d'association, notamment pour freiner les pertes fiscales induites par le nouveau schéma de démantèlement tarifaire, entré en vigueur le 1er septembre 2015 et qui concerne 400 sous-positions tarifaires, a-t-on indiqué.

«Il est temps d'évaluer cet accord pour mieux l'adapter au contexte nouveau dans lequel évoluent les relations bilatérales et aux attentes des deux parties», a affirmé, de son côté, M. Lamamra.

La démarche d'évaluation réclamée par l'Algérie «ne vise nullement à remettre en cause l'Accord d'association, mais bien au contraire à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération», assure une source proche du dossier.

Dix ans après l'entrée en vigueur de ce nouveau cadre de coopération qui a instauré un dialogue ouvert et une collaboration globale incluant les dimensions politiques, sécuritaires, économiques, commerciales, financières, culturelles et humaines, l'Accord d'association n'a pas pour autant permis d'atteindre les résultats escomptés par la partie algérienne.

Depuis la conclusion de cet accord, la position commerciale de l'UE n'a eu de cesse de se renforcer au détriment de l'économie nationale. En 2010, cette situation a amené le gouvernement algérien à procéder au gel unilatéral des concessions tarifaires accordées à l'UE en vertu de l'Accord d'association.

Après huit rounds de laborieuses négociations, un compromis sur le report de la zone de libre-échange, prévue en 2017, à 2020 a été trouvé.

Cependant, la tendance à l'accroissement du déficit commercial hors hydrocarbures s'est poursuivie, en témoigne les chiffres des sept premiers mois de 2015. Sur 30,560 mds de dollars d'importations globales de l'Algérie, 15,67 mds proviennent de l'UE, soit 50,62%, selon les Douanes algériennes.

En même temps, un faible stock d'afflux des investisseurs de l'UE vers l'Algérie a été constaté. Selon les données de l'ANDI, seuls 316 projets d'une valeur de 7,7 mds d'euros ont été réalisés par des investisseurs européens durant la période allant de 2002 à 2014.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, M. Messahel a indiqué avoir abordé avec Mme Mogherini cinq thématiques, en premier la Libye, «dont la situation est qualifiée de préoccupante pour les pays voisins comme l'Algérie, mais aussi pour l'UE».

«Il y a convergence de vues sur la nécessité d'accélérer le processus politique en cours (en Libye) sous l'égide des Nations Unies afin de parvenir à un gouvernement d'union nationale souhaité par les Libyens, les pays voisins et la communauté internationale», a précisé M. Messahel.

Le deuxième thème concerne la lutte antiterroriste pour laquelle «l'Algérie et l'UE sont engagées dans des efforts communs en tant que partenaires», a expliqué le ministre, ajoutant, par ailleurs, que le 4ème thème concerne la situation au Sahel, avec notamment la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation nationale au Mali.

Le 5ème et dernier thème est

relatif aux questions liées à la déradicalisation, a-t-il expliqué, relevant que l'Algérie «présentera un exposé sur son expérience en la matière lors du prochain sommet, prévu à cet effet à New York».

## Convergence de vues sur le dossier libyen entre l'Algérie et l'UE

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont les mêmes visions concernant la situation en Libye dont le peuple est appelé à retrouver la stabilité, a déclaré hier la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, qui effectue une visite de deux jours en Algérie.

«Nous partageons la même vision concernant la question libyenne. Il est important, aussi bien pour l'UE que pour l'Algérie de soutenir le peuple libyen dans le recouvrement de sa stabilité, son aspiration à un gouvernement d'union nationale et la reconstruction de la Libye», a soutenu Mme Mogherini, lors d'une conférence de presse conjointement



avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Pour ce qui est des flux migratoires vers l'Europe, Mme Mogherini a déclaré que l'UE est en train de développer des partenariats avec des pays concernés pour gérer la crise des réfugiés.

«Nous ne pouvons pas trouver une solution à la crise migratoire du jour au lendemain mais nous

allons les accueillir (les réfugiés)», a-t-elle souligné.

Pour la responsable européenne, cela «relève des principes fondamentaux auxquels tient l'UE dont le respect des droits de l'homme». «L'Europe ne peut tout de même pas failir à ses principes d'autant plus que le continent (européen) avait vécu dans le passé des conflits et des guerres cruelles. Donc, il connaît bien ceci quoi que le fait d'être un réfugié», a-t-elle estimé.

Une autre action que l'UE est appelée à faire est de «développer une approche commune pour gérer les crises qui existent autour de nous, notamment en Afrique et booster le développement économique et social», a ajouté Mme Mogherini.

«C'est dans ce cadre que se tiendra un sommet en novembre prochain à Malte pour voir avec nos partenaires d'Afrique et ceux du Moyen-orient comment booster le développement durable», a-t-elle annoncé. Mme Mogherini est arrivée à Alger mercredi soir pour une visite de travail de deux jours, la première du genre, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite et de l'approfondissement du dialogue sur l'état et les perspectives des relations entre l'Algérie et l'UE.

APS

## Le texte de loi modifiant et complétant le code de commerce adopté à l'APN



Le texte de loi modifiant et complétant le code de commerce a été adopté hier à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière.

Ce texte de loi a obtenu la majorité des voix des députés à l'exception de ceux du Parti des travailleurs qui ont voté contre alors que le groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS) a boycotté la séance. Intervenant à l'issue de l'adoption, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé que l'adoption de ce texte de loi permettra de « renforcer l'arsenal juridique et de créer un climat d'affaires favorable à même de contribuer au développement de l'économie nationale ». Ce texte amende trois articles du code de commerce et y introduit deux autres, prévoit de nouvelles dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée (Sarl) en vue d'encourager la création d'entreprises en Algérie et de contribuer à la lutte contre l'économie informelle. Il prévoit notamment la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl, l'extension des apports de la société aux apports en industrie, la protection des associés et l'augmentation du nombre de ces derniers. Ainsi, l'article 566 du code de commerce est modifié et complété pour stipuler que « le capital minimum pour la création de la Sarl est fixé librement par les associés dans les statuts de la société. Le capital social doit être mentionné dans tous les documents de la société ». Le montant du capital minimum des Sarl est fixé par la réglementation actuelle à 100.000 DA. Ce texte consacrera aussi la non-limite préalable du capital minimum, puisque les associés pourront déterminer, eux-mêmes et librement, le minimum du capital social qui peut aller jusqu'à un (1) DA symbolique. Concernant les apports pour une Sarl, deux articles (567 bis et 567 bis) sont introduits dans le code de commerce actuel : « L'apport en société à responsabilité limitée peut être en industrie. L'évaluation de sa valeur et la fixation de la part qu'il génère dans les bénéfices sont fixées dans les statuts de la société. Cet apport n'entre pas dans la composition du capital de la société » (567 bis). « Si la société n'est pas constituée dans un délai de 6 mois à compter du dépôt des fonds, tout associé peut demander au notaire la restitution du montant de son apport » (567 bis). Concernant le nombre des associés, l'article 590 y afférent a aussi été modifié dans le sens où « le nombre des associés d'une Sarl ne peut être supérieur à cinquante (50). Le nombre maximal actuel des associés d'une Sarl est de 20 personnes ».

## FINANCES

# M. Benkhalfa exhorte la Bourse à s'allier avec le patronat pour se redynamiser

**Le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa** a appelé mercredi à Alger la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) à s'allier avec les organisations patronales, notamment le Forum des chefs d'entreprise (FCE) pour redynamiser le marché financier et augmenter sa taille.

Lors d'un colloque du Conseil scientifique de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob), M. Benkhalfa a déclaré que la place boursière d'Alger devait s'allier avec le FCE et les autres organisations patronales pour inciter les entreprises à s'y introduire.

Cette alliance doit, a-t-il poursuivi, s'élargir vers les autres acteurs du marché, notamment la Cosob et les banques qui assurent entre autres la fonction d'intermédiation afin de réduire le « décalage » entre le volume important des transactions dans l'économie nationale et la taille

marginal du marché financier. L'alliance Bourse-monde des affaires-Cosob-banques, doit voir le jour en 2016, insiste le ministre. Selon lui, la Bourse d'Alger doit opérer des changements profonds d'ici un an pour agrandir sa taille en agissant particulièrement sur la confiance des investisseurs.

Dans cette démarche, la Cosob est appelée à élargir son champ d'intervention en participant à l'animation du marché financier. « La Cosob doit changer de style. Elle ne doit plus se contenter de sa mission de

régulation et de surveillance mais elle doit se charger aussi de l'animation et de l'extension du marché », a souligné M. Benkhalfa.

A ce titre, la Cosob doit remettre, par tous les moyens, le marché financier au cœur de la dynamique de l'économie nationale à travers la communication et l'amélioration de l'attractivité du milieu des affaires. Cette démarche s'inscrit aussi dans le cadre de la politique du gouvernement visant à réduire le recours au Trésor public en optant pour des financements al-

ternatifs. La redynamisation de la Bourse s'accompagne alors avec les efforts de l'Etat pour la bancarisation des capitaux informels engagés dernièrement, selon les explications du ministre. De son côté, le président de la Cosob, Abdelhakim Berrah, a mis en exergue la nécessité de recourir à la Bourse pour le financement des entreprises, notamment les PME dans un contexte marqué par la chute des prix du pétrole, principale source de revenu de l'économie nationale.

La Cosob envisage de poursuivre ses efforts de réformes du cadre réglementaire de l'activité boursière qui doit, d'un côté, encourager les entreprises publiques et privées à s'introduire en Bourse et, d'un autre côté, les aider à améliorer leurs performances. M. Berrah a recommandé également la diversification des produits proposés au sein de la Bourse afin de capter l'intérêt de tous les segments d'investisseurs.



## DÉPENSE PUBLIQUE «Le cap sera maintenu à moyen terme»

Le gouvernement compte passer graduellement, dans sa politique budgétaire, d'une dépense publique massive à des financements basés sur les ressources du marché même si le cap des dépenses «sera maintenu» à moyen terme afin d'atteindre les objectifs de croissance hors hydrocarbures, a affirmé hier le ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa.

«L'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour 2015 s'inscrit dans les orientations du Conseil des ministres de décembre 2014. « Nous allons maintenir le cap pour les trois ou quatre années à venir », a indiqué M. Benkhalfa à l'APN lors de la séance consacrée au vote de cette ordonnance.

«Ce cap s'articule autour de trois orientations : la valorisation des ressources, l'encouragement des entreprises créatrices de valeur ajoutée et

la sauvegarde des progrès en termes de politique sociale», a-t-il précisé. Cette politique (sociale) «ne sera en aucun cas secouée de manière brusque» en dépit de la baisse des prix du pétrole et des revenus extérieurs de l'Algérie, a-t-il promis.

Le passage d'une économie basée quasi exclusivement sur la dépense publique vers une économie financée par les ressources extrabudgétaires se fera donc «de manière progressive», selon lui. Pour ce faire, «l'Algérie a besoin d'une mobilisation soutenue des ressources internes», a-t-il ajouté, dans une déclaration à la presse, en insistant de nouveau sur le fait que le programme de mise en conformité fiscale volontaire, lancé en août dernier pour tenter de bancariser l'argent informel «ne représente ni une amnistie fiscale ni un encouragement du blanchiment d'argent».

Évoquant le projet de loi de finances pour 2016, approuvé récemment par le Gouvernement, il a avancé que ce texte révisera à la baisse le prix du marché du baril de pétrole, établi à 60 dollars dans le cadre de la LFC 2015.

La poursuite de l'assainissement des CAS (comptes d'affectation spéciale) se poursuivra dans le cadre de ce texte qui introduira d'autre part «un retour à la TIC (taxe intérieure sur la consommation) dans l'objectif d'encourager la production nationale», a-t-il dit sans fournir plus de détails.

Le PIB de l'Algérie devrait croître de 18.000 milliards (mds) de dinars en 2015 à 25.000 mds de DA en 2016, soit une évolution de 4,6%, a-t-il rappelé. «Mais ce n'est pas le taux de croissance qui nous intéresse, c'est plutôt la qualité de cette croissance qui nous interpelle», a-t-il dit.

# Une masse monétaire de 700 à 800 milliards de dinars à bancariser

Une masse monétaire détenue par les tenants du marché parallèle, évaluée, selon une estimation de la Banque d'Algérie, à «700 à 800 milliards de dinars», doit être bancarisée, a indiqué, hier à Constantine, le responsable d'une institution financière basée à Constantine. M.Boubaâkeur Benghâllab, directeur régional du Crédit populaire algérien (CPA), a rappelé, dans une déclaration à l'APS en marge d'une rencontre d'information sur les nouvelles dispositions bancaires et fiscales de la loi de finances complémentaire (LFC), que ces dispositions de loi incitent

les propriétaires de ces fonds à bénéficier de la conformité fiscale volontaire pour régulariser leur situation et se libérer définitivement des poursuites fiscales. Dans une intervention devant un parterre d'opérateurs économiques, de promoteurs et d'investisseurs, le directeur de wilaya des finances, Smail Hamaoui, a présenté, de son côté, les principales dispositions financières et fiscales de la LFC 2015, mettant l'accent sur les dispositions prises pour encourager l'investissement local et la production nationale.

Le responsable a également souligné la

portée économique du programme de la conformité fiscale volontaire qui représente, selon lui, une opportunité pour les possesseurs des masses monétaires hors circuits bancaires de régulariser leur situation vis-à-vis de l'administration fiscale. Ce dispositif de loi exceptionnel qui a pris effet en août dernier pour prendre fin le 31 décembre 2016, offre aux détenteurs de fonds en liquide circulant dans le marché parallèle, de normaliser leurs rapports avec le fisc «une fois pour toutes pour pouvoir ensuite jouir de leur argent en toute liberté à condition qu'ils respectent le circuit bancaire légal». Les dispositifs de la loi de finances complémentaire (LFC) garantissent aux détenteurs de capitaux versés dans des institutions bancaires et s'acquittant d'une taxe équivalente à 7% du fonds déposé, de «ne plus être ultérieurement poursuivis par l'administration fiscale», a encore rappelé le même responsable, avertissant qu'au-delà de l'échéance prévue par cette loi (31 décembre 2016), le droit commun «reprendra sa place».

APS

**ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE****M.Belaïb : «La Côte d'Ivoire est une porte pour les exportations algériennes vers l'Afrique de l'Ouest»**

La Côte d'Ivoire constitue une nouvelle destination pour les exportateurs algériens qui veulent placer leurs produits sur ce marché et accéder à toute la région de l'Afrique de l'Ouest à la faveur de l'ouverture prochaine d'un comptoir commercial à Abidjan, a indiqué mercredi le ministre du Commerce, Bekhti Belaïb.

Considérant que le continent africain est un espace naturel pour le développement de la coopération «sous toutes ses formes», le ministre estime que ce marché «offre des opportunités à la promotion de la production nationale, qui a connu, ces dernières années, des progrès substantiels en matière de qualité».

S'exprimant lors d'une journée d'étude sur l'ouverture d'un comptoir commercial à Abidjan, M. Belaïb a salué cette initiative qui devrait permettre, selon lui, de mieux prospecter les marchés africains, comme nouvelle destination pour les exportateurs algériens hors hydrocarbures.

«A partir de ce pays (la Côte d'Ivoire ndlr), on pourra prospecter d'autres marchés avoisinants de toute la région de l'Afrique de l'Ouest», a-t-il dit. L'ouverture de cet espace commercial dédié aux producteurs algériens des biens et services vient à point nommé puisque l'Algérie veut à tout prix diversifier son économie affectée par la chute des prix



du pétrole.

«Notre devoir est de rationaliser au plus vite nos importations et réduire autant que possible leurs coûts dans une conjoncture où l'Algérie a déjà perdu plus de 50% de ses revenus issus des hydrocarbures», a rappelé M. Belaïb.

L'autre défi, a-t-il ajouté, est de voir «comment relancer rapidement les exportations hors hydrocarbures et réduire ainsi le poids de la rente dans le financement de notre économie». Initié par la société de services à l'export (AFEEE), ce comptoir commercial d'Abidjan devrait être opérationnel en novembre prochain.

«Exporter vers l'Afrique de l'Ouest était pour nous un défi. Mais nous irons en Afrique de l'Ouest parce que nos amis ivoiriens nous attendent», a indiqué le fondateur de cette société qui a fait visiter à un groupe d'opérateurs ivoiriens des unités de production industrielle à l'est du pays.

«Concernant l'informatique et l'électroménager, on savait que l'Algérie avait des chaînes aussi importantes. Ces produits sont importés de Chine», a confié à l'APS, Fofana Namory, transitaire venu prospection le marché algérien qui représente, selon lui, «une véritable opportunité pour la Côte d'Ivoire». Un marché de 22 millions d'habitants, la Côte d'Ivoire «est le centre commercial à ciel ouvert de l'Afrique de l'Ouest, c'est-à-dire le cœur du système économique de l'Afrique de l'Ouest», a souligné pour sa part Ouattara Sékou, représentant de la Fédération ivoirienne des acteurs du commerce de Côte d'Ivoire.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et ce pays africain sont quasiment nuls. Ils se résument à quelques produits comme les pâtes alimentaires, le café et les noix de cajou. «Nous cherchons aujourd'hui à booster ces échanges commerciaux avec l'Algérie», estime pour sa part, Camara Datoliba Fanhonron, conseiller chargé des affaires économiques et commerciales à l'ambassade de la République de Côte d'Ivoire à Alger.

**ALGÉRIE-FRANCE****Accord de partenariat entre la CEIMI et la mission de coopération industrielle franco-algérienne**

Un accord de partenariat a été signé, mercredi à Blida, entre le Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI) et la mission de coopération industrielle et technologique franco-algérienne, en présence de Kamel Moulay, côté algérien, et Jean-Louis Levet, côté français. Cet accord de partenariat porte sur l'élaboration de programmes de formation en gestion des entreprises et en gouvernance au profit des cadres des entreprises affiliées à la CEIMI et l'identification des projets industriels susceptibles de bénéficier d'un accompagnement. Il prévoit aussi la mise en place d'un groupe de travail mixte chargé du suivi de l'évolution du tissu industriel local et du renforcement des relations d'échanges entre les deux structures, a indiqué le président de la CEIMI, en marge de la cérémonie de signature de l'accord. La formation et le recyclage de l'encadrement des entreprises membres de la CEIMI, notamment au plan de la qualification professionnelle, figure également

parmi les points essentiels de cet accord, appelé, selon Kamel Moulay, à contribuer à la diversification de l'économie du pays et à assurer aux entreprises algériennes une parfaite maîtrise des technologies. De son côté, le président de la mission de coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean Louis Levet, a estimé que cet accord représente un «pas important» dans le processus de renforcement du partenariat entre l'Algérie et la France, tout en exprimant la disponibilité de son instance à apporter toute l'aide indispensable aux entreprises algériennes afin qu'elles puissent s'épanouir et se développer. Les efforts de la mission de coopération franco-algérienne vont être orientés, a-t-il expliqué, vers plusieurs secteurs, notamment celui de l'agroalimentaire, dont les entreprises membres du CEIMI contribuent entre 35 et 40% des besoins du marché national et représente, à cet égard, un axe de partenariat qui mérite d'être développé et encouragé.

**ALGÉRIE-JAPON****Evaluation globale du programme «Sahara Solar Breeder» fin septembre**

Le programme algéro-japonais «Sahara Solar Breeder» (SSB), dédié au développement des technologies solaires, fera l'objet d'une évaluation globale le 29 septembre prochain à Bousmâil (Tipasa), a-t-on appris mercredi à Oran du manager scientifique et technique de cette opération, Pr Amine Boudjennane Stambouli.

La rencontre se tiendra au siège de l'Unité de développement des équipements solaires (UDES) dans le cadre de la 5<sup>e</sup> session du Comité de coordination présidé par l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) et deux agences japonaises pour la coopération internationale (JICA) et le développement scientifique et technologique (JSTA), a pré-



cisé à l'APS M. Stambouli. Lancé en 2011, SSB (Sahara Solar Breeder, ou élevage de fermes solaires) a donné lieu à l'étude de faisabilité d'un projet d'envergure de production électrique à partir du Sahara en vue de son acheminement vers le nord du pays, via les câbles supraconducteurs. Trois établissements algériens sont partenaires du programme SSB, à savoir

l'USTO-MB, l'Université Tahar-Moulay de Saïda (UTMS) et l'Unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien d'Adras (URER/MS). La rencontre prévue à l'UDES de Bousmâil permettra aux différents partenaires de l'opération d'examiner le bilan des réalisations accomplies (recherche scientifique, formation, équipements) et

d'élaborer un plan d'action pour la poursuite du programme, a indiqué M. Stambouli, également professeur-chercheur à la faculté de génie électrique de l'USTO-MB.

Les établissements algériens partenaires du SSB ont bénéficié d'équipements de pointe au titre de cette opération, à l'instar de l'USTO-MB qui a acquis un four à induction pour la production de silicium, produit essentiel dans la composante des cellules photovoltaïques.

Le four a été, pour rappel, mis en service le 11 juillet dernier au Hall technologique de l'USTO-MB, hissant cet établissement au rang de première université algérienne productrice de silicium.

**ALGÉRIE-HONGRIE**  
**La CACI veut redynamiser les relations économiques entre les deux pays**

Le vice-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) Riadh Amour a appelé, mercredi à Alger, les opérateurs économiques algériens et hongrois à redynamiser les relations bilatérales, notamment dans les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme et les télécommunications. «Nous voudrions bien renforcer davantage les liens de entre les deux pays (...) et profiter de l'expérience hongroise», a dit M. Amour lors d'une rencontre d'affaires algéro-hongroise. Ce forum a regroupé une vingtaine d'opérateurs économiques hongrois activant essentiellement dans les secteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire, en présence de l'ambassadrice de Hongrie à Alger, Mme Helga Katalin Pritz. La délégation hongroise représentait notamment l'Association des producteurs de machinerie agricole, la Chambre d'agriculture hongroise et la Maison hongroise du commerce.

Dans ce sens, M. Amour a invité les hommes d'affaires algériens «de la nouvelle génération» à participer dans les prochains déplacements à Budapest pour prospecter le marché hongrois et saisir des opportunités d'affaires existantes.

«Les opérateurs économiques algériens doivent prendre le relais et développer de nouveaux projets sur le terrain», a ajouté le vice-président de la Caci, soulignant qu'une réunion de haut niveau algéro-hongroise devrait se tenir vers la fin octobre ou début novembre prochain en Hongrie. Mme Pritz a, pour sa part, souligné «la nécessité de redynamiser et hisser les relations économiques au niveau des relations d'amitié qui unissent les deux pays».

«Ce qui nous préoccupe, c'est de profiter du potentiel que ces relations amicales nous offrent», a-t-elle dit, estimant qu'«actuellement nos relations économiques n'étaient pas à la hauteur de ce potentiel». Elle a également fait partie de la volonté de son pays de renforcer la coopération avec les entreprises algériennes dans plusieurs secteurs comme l'industrie pharmaceutique, le tourisme et les télécommunications. Les échanges commerciaux avaient avoisiné un milliard de dollars en 2013, avec des importations de l'Algérie de 339 millions USD et des exportations vers ce pays de l'Europe centrale de 660 millions USD, selon les données de la CACI. Durant les huit (8) premiers mois de 2015, l'Algérie a importé de la Hongrie 133 millions de dollars et a exporté pour seulement 15.000 dollars. Selon le vice-président de la CACI, la réunion de haut niveau algéro-hongroise devrait se tenir vers la fin octobre ou début novembre prochain à la Hongrie. Pour rappel, la réunion de la Commission mixte algéro-hongroise qui s'est tenue début septembre à Budapest a mis en avant des secteurs économiques prioritaires pouvant faire l'objet de partenariats comme l'industrie, l'agriculture, les ressources en eau, l'urbanisme et le tourisme. Les deux pays ont finalisé cinq (5) accords dans les domaines de la formation professionnelle, de la culture, des sports, des archives et des technologies de l'information et de la communication.

APS

## AIN TEMOUCHENT 266 contrats de travail aidés durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015



Pas moins de 266 postes de contrats de travail aidés (CTA), introduits par le dispositif d'emploi des jeunes, ont été ouverts durant le premier semestre 2015 à Ain Temouchent, a-t-on appris hier du directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

Ces postes ont été pourvus par des jeunes universitaires, techniciens supérieurs et de niveau secondaire ou diplômés des centres de formation professionnelle, a indiqué Taourit Mohamed à l'occasion d'une journée d'information sur le CTA.

D'une durée de trois années, le dispositif du CTA, qui touche tous les secteurs d'activités, prévoit le versement de montants financiers allant de 8.000 à 12.000 dinars par l'Etat, d'une part, et l'employeur, de l'autre, a-t-on ajouté.

Pour les sans-qualification, un montant de 6.000 DA est versé, durant une année, aux intéressés.

La cotisation de la part patronale est de 5% au lieu de 25%, a-t-on signalé, précisant que le nombre de postes d'emploi ouverts dans le cadre du CTA est illimité pour les entreprises.

La wilaya d'Ain Temouchent, qui a ouvert 588 postes CTA en 2014, a, par ailleurs, accordé, durant l'exercice 2013, pas moins de 2.891 contrats de formation insertion (CFI), rappelle-t-on.

Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) a bénéficié à 1.540 jeunes durant les huit premiers mois de l'année en cours, a indiqué, pour sa part, le directeur de l'emploi de la wilaya d'Ain Temouchent.

Ce dispositif a enregistré, pour le seul premier semestre 2015, la création de 54 projets CNAC (139 emplois) et 83 projets ANSEJ (228 emplois).

Ces projets restent dominés par les services, a-t-on relevé.

La demande d'emploi a enregistré, en 2014, une baisse de 18 % dans la wilaya d'Ain Temouchent, selon le directeur de l'antenne ANEM.

Cette demande est passée de 27.488 en 2013 à 22.580, en 2014, dont 20 % et 35 % représentent, respectivement, la catégorie des techniciens supérieurs et universitaires, ainsi que les diplômés de la formation professionnelle, a-t-on précisé.

La majorité des offres d'emploi collectées et les placements réalisés concernent le secteur privé avec un taux de 74 % dont 50 % pour le seul secteur des BTPH, suivis de l'industrie (11 %) et de l'agriculture (2 %).

## LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES À GHARDAÏA

# Bedoui met l'accent sur la nécessité de soutenir les investisseurs actifs

**Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui, a mis l'accent, hier à Ghardaïa, sur la nécessité de soutenir les investisseurs actifs et de promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME), en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la dynamique économique national.**

Les pouvoirs publics doivent accompagner les investisseurs créateurs de richesse et d'emplois, et leur faciliter le terrain, par la viabilisation et la création des infrastructures de base, afin de contribuer «avec efficacité» dans l'économie nationale, a indiqué M. Bedoui, lors d'une visite de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya. «Nos entreprises ont une capacité d'investissement mais souffrent de nombreux problèmes liés au foncier industriel, à la bureaucratie, à la bonne gestion et à la maîtrise des nouvelles techniques», a-t-il souligné.

En vue de corriger les dysfonctionnements existants, les pouvoirs publics sont déterminés à s'impliquer pour la mise en œuvre d'un plan d'action visant à réhabiliter les zones industrielles et d'activités, à renforcer la compétitivité des PME et à assurer leur accompagnement, a assuré le ministre.

Le gouvernement s'est engagé aussi, conformément aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et des instructions du Premier ministre, de créer de nouvelles zones industrielles intégrées, destinées aux investisseurs et porteurs de projets créateurs de richesses et de poste de travail, a-t-il ajouté.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de procéder à l'assainissement du foncier industriel qui constitue, dans plusieurs cas, une entrave aux investisseurs, et de récupérer les lots attribués et non exploités, afin de les réorienter vers les vrais investisseurs. «Le foncier industriel non exploité doit être récupéré et réattribué, à travers l'ensemble du territoire national, et l'Etat priorise les investisseurs porteurs de projets qui contribuent à absorber le chômage», a-t-il soutenu.

L'Etat est déterminé à appliquer les lois de la République, conformément aux cahiers des charges d'attribution du foncier industriel, afin de permettre aux



investisseurs potentiels de créer de la richesse et de générer des emplois pour les jeunes, a-t-il fait savoir, ajoutant que «selon le développement et la promotion de l'investissement créateur d'emploi permet de faire face à la baisse des revenus pétroliers et de relancer notre économie». Les responsables locaux ont présenté à la délégation ministérielle les opportunités d'investissement dans la région de Ghardaïa, à la faveur de différents projets d'infrastructures de base lancés pour permettre à cette région de devenir un pôle de développement industriel régional.

Le ministre de l'Intérieur a appelé, pour sa part, les opérateurs économiques locaux à tirer profit des programmes d'appui à l'investissement, maintenant que la région connaît un climat de quiétude. M. Bedoui a visité, à cette occasion, le projet de dédoublement du chemin de wilaya N° 106 et la zone d'activité de Métillili, des projets appelés à conforter la dynamique de développement économique, à donner un nouvel élan à l'investissement, à améliorer la compétitivité économique de la ville de Métillili et à renforcer les infrastructures routières de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on expliqué. Le ministre s'est rendu également à la zone industrielle de Bounoura pour s'enquérir de la situation des investisseurs et opérateurs économiques de la région. Sur site, il a souligné la dynamique des investisseurs de Ghardaïa qui est justifiée par le développement socio-économique.

## Bedoui appelle à accélérer le lancement des projets de développement destinés à la wilaya de Ghardaïa

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a appelé hier à Ghardaïa à accélérer le lancement des projets de développement tracés au profit de cette wilaya. «Nous devons définir les priorités et prendre les décisions nécessaires pour accélérer le lancement des projets de développement inscrits au profit de la wilaya de Ghardaïa», a indiqué M. Bedoui qui présidait la réunion de la

Commission interministérielle multisectorielle pour le développement de la wilaya de Ghardaïa, installée en juillet dernier. La wilaya de Ghardaïa a bénéficié de plusieurs projets dans divers secteurs au titre de nombreux programmes dont le programme quinquennal 2014-2019, plan de développement destiné aux régions du sud et les projets inscrits aux programmes d'urgence de développements et au programme de développement complémentaire, a rappelé le ministre, soulignant que «des moyens matériels importants ont été mobilisés pour la mise en œuvre de ces programmes ambitieux». «En application des instructions du président de la république, le

gouvernement prend en charge toutes les préoccupations des citoyens et les aspects liés au développement et au progrès, outre la satisfaction des besoins des Ghardaouis après le retour à la sécurité et au calme», a soutenu M. Bedoui.

Le ministre a appelé les élus locaux et les membres de la commission représentant les différents départements ministériels à œuvrer à la levée de tous les obstacles entravant le développement dans cette wilaya, ajoutant que celle-ci «possède des moyens importants qui lui permettent d'avancer à grands pas vers le progrès économique». Le Gouvernement «compte développer l'économie et les investissements locaux pour faire face aux effets de la crise engendrée par la chute des cours du pétrole sur les marchés internationaux», a-t-il précisé. Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales est arrivé, tôt dans la journée à Ghardaïa, accompagné d'une délégation composée des responsables des départements ministériels formant la commission interministérielle multisectorielle pour le développement de Ghardaïa.

teurs de miel de Mascara, Blida et Alger.

Elle vise à mettre en exergue les efforts des apiculteurs pour renforcer la production nationale de miel, réaliser l'autosuffisance et réduire l'importation, ainsi qu'à faire connaître aux consommateurs les valeurs nutritives et thérapeutiques du miel.

Ce rendez-vous constitue également un espace pour débattre de la coopération en vue de développer l'apiculture dans la wilaya de Mascara, a-t-on indiqué.

APS

## MASCARA Une production de près de 1.200 quintaux de miel

La production mellifère a atteint, cette année dans la wilaya de Mascara, près de 1.200 quintaux, soit une moyenne de 7 kg par ruche, a-t-on appris mercredi du président de l'Association des apiculteurs de la wilaya.

La production de miel a connu, cette année, une baisse par rapport à celle des années précédentes à cause des intempéries et d'autres facteurs techniques, a fait remarquer Abdekader Bousella, en marge de journées portes ouvertes sur l'apiculture et la production mellifère.

Le même responsable a appelé les pouvoirs publics à intervenir pour trouver des solutions à la régression de la production, organiser l'utilisation des pesticides par les agriculteurs dans plusieurs communes de la wilaya afin d'épargner leurs effets aux essaims d'abeilles et réservé à l'apiculture des assiettes dans des forêts pour installer des ruches. Cette manifestation de quatre jours, organisée au centre culturel islamique de Mascara, à l'initiative de l'association précitée, enregistre la participation de 20 apiculteurs et produc-

**NAÂMA****Découverte d'une grotte riche en concrétions calcaires dans la région de Sakhret El-Djir**

Une grotte naturelle, riche en concrétions calcaires, a été mise au jour dans la localité de Bel-Hendjir (80 km au sud de Naâma) par des employés d'une carrière d'agrégats, a annoncé mercredi à l'APS un chercheur universitaire à Naâma.

Abdessemad Dardouri a expliqué la formation des stalactites et stalagmites par la transformation de gouttelettes d'eau, s'insinuant au travers des fines fissures rocheuses, en accumulations karstiques, après une opération d'évaporation naturelle de l'eau, se condensant et prenant des formes pouvant atteindre l'épaisseur ou la longueur de 2,5 cm sur de longues années.

Il a, à ce titre, appelé à hâter le lancement des premières études pour mettre au jour d'éventuelles grottes souterraines dans la région et analyser les fontaines d'eau pour déterminer les composantes physico-chimiques de leurs sources.



Le chercheur a, dans ce cadre, mis en garde contre les différents facteurs de dégradation de la grotte, suggérant la délocalisation de la carrière limítrophe.

Des visiteurs et curieux qui se sont rendus à l'endroit en question, situé précisément au lieu-dit Sakhret El-Djir, ont affirmé que ce site caverneux, affichant une température de 13 degrés à l'intérieur, renferme de riches et colorées concrétions formant de fabuleuses formes de stalactites et de stalagmites.

Ce site, qui n'a pas encore suscité

l'intérêt des responsables concernés par la préservation du patrimoine, demeure encore, en l'absence d'une intervention rapide, exposé aux facteurs de dégradation, notamment des travaux d'excavation de la carrière, ont estimé des citoyens. Soucieux de la préservation de ce lieu, à l'instar d'autres semblables dans d'autres régions du pays, ces citoyens nourrissent l'espoir de voir cet endroit bénéficier d'études géologiques à même de contribuer à sa protection des différentes formes de dégradation pour en faire une destination touristique.

**BORDJ BOU ARRERIDJ  
Nettoiement des cités urbaines tous les samedis**

Des opérations de nettoiement des rues et des cités urbaines de Bordj Bou Arréridj seront organisées tous les samedis, ont indiqué mercredi les services de la wilaya dans un communiqué transmis à l'APS.

Selon ce document, le wali, Abdessamie Saidoune, a appelé les citoyens à participer activement à ces actions de préservation de l'environnement et du cadre de vie, et installé une commission chargée du suivi de ce dossier et de l'organisation des opérations de nettoiement. Les présidents des comités de quartiers et les responsables d'associations versées dans les questions de l'environnement ont également été appelés à s'impliquer dans cette action qui se poursuivra de «manière régulière chaque semaine», a-t-on indiqué. Une campagne de sensibilisation des commerçants à l'importance de la préservation de l'environnement et du respect des horaires de collecte des déchets urbains a été lancée en parallèle, selon le communiqué de la wilaya.

Pas moins de 1.500 travailleurs ont été mobilisés et 150 véhicules de ramassage de déchets ménagers mis en place par la commune en vue d'assurer le succès de cette opération.

**ILLIZI  
1.800 élèves bénéficient de la cantine scolaire**

Plus de 1.800 élèves bénéficient de la cantine scolaire à travers les différents établissements éducatifs de la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris mercredi auprès des responsables locaux du secteur de l'éducation. Ces élèves, sont répartis sur 65 cantines scolaires, avec une moyenne d'une cantine dans chaque école primaire, soit un taux de couverture estimé à 97% à travers la wilaya, a précisé l'inspecteur chargé de la restauration scolaire, Mehenni Mehenni. La nouvelle année scolaire 2015-2016 est marquée par l'ouverture d'une nouvelle cantine scolaire dans la localité de Tasset (commune de Bordj El-Haouès), en plus de deux autres à Iherir et Arekine, dans la même collectivité relevant de la circonscription administrative de Djinet, a-t-il ajouté. Une commission d'inspection a été installée par la direction du secteur afin de veiller régulièrement à la préservation de l'hygiène dans les cantines scolaires et à la présentation aux élèves d'un repas et aux normes, a-t-il fait savoir.

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Illizi a été consolidé, cette année, par de nouvelles structures pédagogiques, dont deux lycées dans les communes d'In-Amenas et Bordj El-Haouès, ainsi que deux collèges d'enseignement moyen à Djinet et In-Amenas.

L'enseignement primaire a été renforcé également par deux groupements scolaires dans les quartiers Djebil (Ilizzi) et Arekine (Bordj El-Haouès), a-t-on signalé à la direction du secteur.

**TISSEMSILT  
Le cirque Amar débarque bientôt****ABED MEGHIT**

Des affiches sont collées à Tissemsilt un peu partout. Le cirque Amar sera dans notre ville du 22 septembre au 3 octobre de l'année en cours.

Il s'installera dans le complexe sportif de la ville de Tissemsilt, situé sur la route de Bougara.

Qui se souvient du fameux cirque Amar, qui faisait la joie des enfants et même des adultes, dans les années 60, par la qualité de ses spectacles ?

Une occasion pour les nouvelles générations, mais aussi pour les vieilles de renouer avec le cirque qu'elles ne connaissent qu'à travers la petite lucarne.

Le prestigieux cirque Amar, dont les spectacles ont passionné des générations par les prouesses de ses artistes, par la richesse et la diversité de sa ménagerie, est annoncé dans la wilaya de Tissemsilt, soit du 22 septembre au 3 octobre 2015, avons-nous appris de sources bien informées. Selon ces mêmes sources, le choix du site où le cirque va s'installer n'a pas été encore définitivement fixé.

A Tissemsilt, où la période estivale est connue pour ses grandes chaleurs, cette offre de spectacles pour les jeunes ne manquera pas de venir égayer le quotidien des familles et de leurs enfants, un quotidien fait de désœuvrement chaque été.

La venue du cirque Amar, que beaucoup ne connaissent que de nom, est très attendue, d'autant plus que depuis des décades, aucun spectacle du genre n'a été offert aux habitants.

**TIARET****Dénouement de la situation à l'APC d'Aïn Dheb après plus de 8 mois de blocage**

La situation dans l'Assemblée populaire communale d'Aïn Dheb (Tiaret) a connu un dénouement après un blocage qui a duré plus de huit mois, a-t-on appris mercredi du secrétaire général d'APC, Sadek Bouteiba.

La situation a été débloquée après que le président d'APC, Mohamed Bourouba a pu avoir le soutien de la majorité des membres (12 élus contre 8).

Cette situation de blocage a été relevée depuis le 28 décembre 2014 suite à l'opposition de 10 élus représentant plusieurs partis contre le P/APC, élus du parti El Moustakbel.

L'APC a repris mardi ses activités par la tenue d'une séance de travail pour la répartition des missions des membres de l'assemblée et l'approbation du budget primitif de l'exercice 2015 et des marchés.

Le dénouement a été possible grâce aux efforts du wali, Abdeslam Touati pour la reprise de l'activité de cette assemblée populaire dans l'intérêt du citoyen, a-t-on souligné.

A noter que 4 communes de la wilaya déplorent une situation de blocage en raison de désaccords entre les membres d'APC.

Des administrateurs ont été désignés pour gérer ces collectivités, a-t-on rappelé.

**TLEMCEN****Ensemencement de plus d'un million d'alevins à la ferme aquacole de Honaine**

Plus de 1.700 million d'alevins ont été ensemencés, cette semaine, à la ferme aquacole de la daïra de Honaine (Tlemcen), a-t-on appris auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Ces alevins importés par la société «Aquadora», propriétaire de la ferme, concernent la daurade royale (857.200) et le loup de mer (214.300), a indiqué le directeur du secteur.

Cette quantité est destinée au repeuplement de cinq cages flottantes sur un total de 12 programmées au niveau de cette ferme, qui s'inscrit au titre de l'investissement privé pour une production de 600 tonnes de poissons par an.

M. Kouider Darwich a ajouté que cette ferme entrera en phase de production au mois d'août prochain, après que les poissons atteindront la taille commerciale autorisée pour leur commercialisation.

Ce projet privé, qui s'étend sur une superficie marine de 90 hectares et terrestre de 935 mètres carrés, contribue à la création de nouveaux emplois au profit de la main d'œuvre locale dont 14 postes permanents et 42 saisonniers.

**SÉTİF****Le spectre de la désertification s'éloigne de la wilaya**

La célérité dans l'exécution des actions de lutte contre la désertification a permis à la wilaya de Séït de se mettre à l'abri de ce fléau, a affirmé, mercredi, le chargé de la communication à la Conservation des forêts, Sassi Haga.

Les actions de prévention et de lutte contre l'avancée du désert ont été lancées dès l'apparition, en 2002, des premiers signes de désertification dans la daïra de Hammam Sokhna, située à l'extrême sud de la wilaya, a indiqué le même responsable dans une déclaration à l'APS.

Selon M. Haga, la lutte contre l'avancée du désert engagée par les services des forêts a donné lieu à la densification du couvert végétal et l'installation de brise-vents et d'ouvrages de correction torrentielle.

«Aucune parcelle du territoire de la wilaya de Séït ne figure désormais parmi les 20 millions d'hectares exposés à ce phénomène à travers le pays, ni parmi les 12 millions d'hectares exposés à l'érosion hydraulique», a encore affirmé la même source.

APS

**M'SILA****2 morts et 1 blessé dans un accident de la circulation**

Deux personnes ont péri et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu mercredi soir dans la commune de Benzouh (M'sila), a-t-on appris hier, auprès de la Protection civile.

Les deux victimes, âgées de 28 et de 56 ans, sont mortes «sur coup» à la suite d'une collision entre trois véhicules lourds sur la route nationale (RN) 8 (M'sila-Bouira), près de la localité de Khermann, a précisé cette source.

Une enquête a été aussitôt diligentée par les services de la Gendarmerie nationale pour établir les circonstances de cet accident.

### INCENDIE DANS UNE UNITÉ DE FABRICATION DE PESTICIDES À MAGHNIA (TLEMCEN) : 2 personnes atteintes d'asphyxie

Deux personnes ont été atteintes d'asphyxie dans un incendie, qui s'est déclaré mercredi dans une unité de fabrication de pesticides à Maghnia (Tlemcen), a-t-on appris du service communication de la direction de la Protection civile. Les blessés ont été transférés dans un état grave vers l'hôpital, pendant que les éléments de la Protection civile de Maghnia et de Sabra poursuivent encore l'extinction du feu, a indiqué la même source, soulignant que les flammes se sont propagées au bloc de production où se trouvent des produits chimiques dangereux, ce qui a rendu difficile la mission des sapeurs-pompiers. Par ailleurs, l'unité de la Protection civile de Boukanoune de Bab El Assa a enregistré un accident de la circulation mortel, mercredi après-midi au lieu-dit «Ramram» relevant de Marsa Ben M'hidi, suite à une collision entre un véhicule et une motocyclette dont le conducteur a succombé à ses blessures sur place. Son accompagnateur, grièvement blessé, a été transféré à l'hôpital, alors que le chauffeur du véhicule a pris la fuite, a-t-on indiqué.

### BORDJ BOU ARRÉRIDJ Un réseau de trafic de drogue démantelé

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de Bordj Bou Arréridj ont mis la main ces derniers jours sur un important réseau de trafic de drogue et de stupéfiants qui active entre Bordj Bou Arréridj et Béjaïa.

Tout a débuté par une information faisant état d'un trafic de drogue entre Béjaïa et Bordj Bou Arréridj. «C'est suite à des renseignements qui sont parvenus aux services de la BRI, faisant état de ce trafic, qu'une opération a été mise en place», précise une source de la police.

Les unités spécialisées enclenchent immédiatement un plan de recherche et d'investigation incluant des barrages de contrôle ainsi qu'un renforcement du dispositif de sécurité sur les routes. Les enquêteurs ont réussi à identifier les membres du réseau. Il s'agit de trois frères L.Dj., 41 ans, L.A., 35 ans, et L.S., 33 ans, et leur ami M.A., 37 ans, qui a réussi à prendre la fuite. La perquisition du domicile des trois frères a permis la saisie de plus de 60 grammes de kif traités. Les informations collectées sur place ont permis d'identifier les principaux membres du réseau, dont le baron S.A., âgé de 34 ans, résidant dans la commune de Aït Rezine dans la daïra d'Ighil Ali, wilaya de Béjaïa.

Les limiers de la justice ont intercepté le fournisseur sur la RN-106 reliant Bordj Bou Arréridj à Béjaïa et le chauffeur du véhicule, K.S., âgé de 39 ans. Dans une cache emménagée, ils découvrent un kg de kif traité.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou Arréridj, L.Dj., L.A., L.S., et S.A. ont été placés sous mandat de dépôt et K.S., a bénéficié d'une citation directe.

**M.B.**

**RELIZANE****Vaccination de 29.000 bovins contre la fièvre aphteuse**

Plus de 29.000 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris mercredi de l'inspecteur vétérinaire.



M. Ali Abdelaiz a indiqué que l'inspection vétérinaire a mobilisé pour la campagne de vaccination, qui tire vers sa fin, 34 vétérinaires du secteur public et des quantités suffisantes de vaccin.

Le même responsable a ajouté que l'opération a touché, depuis son lancement en mai dernier, 8.593 exploita-

tions agricoles à travers la wilaya. Pour assurer la réussite de la campagne de vaccination, les services vétérinaires ont mené des actions de sensibilisation sur les ondes de la radio régionale de Relizane et lors de sorties aux exploitations d'élevage bovin. L'inspecteur vétérinaire a souligné que grâce aux mesures préven-

tives prises comme la disponibilité du vaccin aucun foyer de fièvre aphteuse n'a décelé dans la wilaya contrairement à l'année dernière où un seul cas a été enregistré.

La wilaya de Relizane dispose de 50.000 têtes bovines dont plus de 23.000 vaches laitières, selon les services vétérinaires.

**MILA****Des mesures pour faire face aux intempéries**

Les chefs de daïra, élus locaux et responsables du conseil de wilaya ont été invités mercredi par le wali de Mila, Abderrahmane Madani Fouath, à mettre en œuvre des «mesures pratiques strictes» pour faire face aux risques d'intempéries. Au cours d'une séance de travail qui a réuni les directeurs de l'exécutif et les élus, le responsable de la wilaya a préconisé une «plus grande coordination» et exhorté chaque institution à «faire montre d'un sens élevé des responsabilités».

Des exposés succincts sur les mesures proposées en prévision de l'hiver ont été présentés par les responsables locaux de la protection civile, des travaux publics, des ressources en eau et de l'énergie ainsi que par les représentants des communes. Les risques de fermeture des axes routiers et de perturbations dans les approvisionnements

en produits énergétiques, eau et denrées de première nécessité doivent être «pris en compte dès à présent avec responsabilité et sérieux», a insisté M. Fouath.

Des intervenants ont affirmé, au cours de la réunion, que des opérations de curage des avaloirs et des lits des cours d'eau, ainsi que des actions d'enlèvement des déchets solidés étaient «en cours».

Le représentant de la Protection civile a fait état de la disponibilité dans les stocks d'urgence de 1.216 couvertures, 200 grandes tentes, 23 pompes et 8 pompes flottantes ainsi que de la mobilisation d'unités de plongeurs disposant de sept embarcations. Le wali a également appelé à prendre des mesures à même d'éviter des tensions sur les bonbonnes de gaz butane, avant de faire part de la nécessité de hâter les opérations de raccordements au réseau du gaz naturel.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE****56 morts et 626 blessés en une semaine selon la Gendarmerie nationale**

Cinquante-six (56) personnes ont trouvé la mort et 626 autres ont été blessées dans 361 accidents de la route enregistrés à travers le territoire national durant la période du 8 au 14 septembre, a indiqué mercredi un bilan des services de la Gendarmerie nationale.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Médéa (5 morts) et Saida (5 morts), suivies des wilayas d'Ouargla (4 morts), de Sétif (4 morts) et de Bordj Bou Arréridj (4 morts), a précisé la même source.

La wilaya d'Alger vient en tête avec 24 accidents, suivie de la wilaya de Médéa avec 17 accidents et de la wilaya de Blida avec 13 accidents, selon le bilan.

La négligence des automobilistes, l'imprudence des piétons, l'état des routes et l'état des véhicules restent les principales causes de ces accidents, a précisé la même source.

**EMIGRATION****9 émigrants clandestins interceptés au large d'Annaba, selon les garde-côtes**

Neuf personnes ont été interceptées par une patrouille des garde-côtes, dans la nuit de mardi à mercredi au large d'Annaba alors qu'elles tentaient de traverser la Méditerranée à bord d'une embarcation de fortune, a-t-on appris du groupement territorial de ce corps constitué.

L'interception a été opérée à dix-neuf milles au large de Ras El Hamra lors d'une patrouille de routine des garde-côtes, selon la même source qui a précisé que ces émigrants clandestins âgés de 21 à 28 ans avaient pris la mer sur la plage de Seraïdi. Les neuf individus en question devaient être présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba aussitôt après avoir satisfait aux obligations de la visite médicale d'usage, a-t-on également indiqué.

Pour rappel, pas moins de 161 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés depuis le début de l'année à Annaba.



**APS**

## ESPACE

## Le premier vol habité du vaisseau américain Orion, peut-être retardé à 2023

La capsule Orion, conçue pour devenir le premier vaisseau américain depuis Apollo à transporter des astronautes au-delà de l'orbite terrestre, pourrait ne pas effectuer son premier vol habité avant 2023, ont indiqué mercredi des responsables de la Nasa.

Jusqu'alors, l'agence spatiale américaine avançait 2021 comme date pour ce premier vol avec quatre astronautes à bord. «Les équipes vont continuer à travailler pour être prêtes pour le premier vol habité à une date plus avancée», a précisé le responsable du programme d'exploration habitée de la Nasa, William Gerstenmaier, dans un communiqué.

Mais au plus tard, l'agence spatiale «sera prête en avril 2023», a-t-il précisé. «Nous maintenons la préparation du vaisseau, du lanceur et des systèmes au sol au rythme le plus soutenu possible», a assuré M. Gerstenmaier.

Trop de paramètres et d'incertitudes sont en jeu pour permettre de déterminer si le vaisseau peut être prêt en 2021, a renchéri l'administrateur associé de la NASA, Robert Lightfoot, lors d'une conférence de presse téléphonique.

«C'est très loin d'être certain car des choses peuvent arriver, comme l'expérience nous l'a montré», a-t-il ajouté, citant notamment des «inconvenues» comme des problèmes potentiels dans la mise au point des logiciels.

La Nasa s'est engagée à maintenir



le coût de développement d'Orion à 6,77 milliards de dollars jusqu'au premier vol habité. Ce vol, en proche banlieue de la Terre, servira notamment à vérifier le bon fonctionnement du vaisseau de quatre places, dont ses systèmes de survie. Lors d'une seconde mission, Orion s'aventurera plus loin dans l'espace, peut-être autour de la Lune, a indiqué M. Gerstenmaier.

Mais en construisant Orion, la Nasa vise surtout une mission habitée vers Mars. Le retard probable de deux ans du premier vol habité a suscité

des critiques au Congrès américain, qui reproche à la Nasa de ne pas consacrer suffisamment de fonds à ce programme.

Une fois de plus, l'administration Obama choisit de retarder les priorités d'exploration de l'espace profond telles qu'Orion et le Space Launch System qui transporteront les astronautes américains sur la Lune, Mars et au-delà», regretté dans un communiqué le républicain Lamar Smith (Texas), président de la commission sur la science, l'espace et la technologie à la Chambre de représentants.

## MIGRATION

## Le Parlement européen soutient la répartition de 120.000 réfugiés dans l'UE

Les eurodéputés, réunis hier en urgence, ont voté en faveur de la proposition de la Commission européenne de répartir de manière obligatoire 120.000 réfugiés dans les pays de l'Union européenne (UE).

Les eurodéputés ont apporté leur soutien à une résolution législative sur ce plan de «relocalisation» d'urgence qui concerne des réfugiés se trouvant actuellement en Italie, en Grèce et en Hongrie. Les pays membres de l'UE doivent se prononcer le 22

septembre sur cette mesure, après avoir échoué à prendre une décision unanime le 14 lors d'une première réunion.

Il fallait formellement que le Parlement se prononce sur cette mesure pour qu'elle puisse être adoptée par les Etats membres. Même si le Parlement ne dispose pas d'un pouvoir de co-décision sur cette mesure, sa consultation était indispensable pour qu'une décision puisse être prise. C'est la raison pour laquelle son pré-

sident, Martin Schulz, a eu recours à ce vote selon une procédure d'urgence, lors d'une session plénière à Bruxelles. La Commission européenne a salué hier le Parlement européen pour sa «réactivité». «La voie est désormais ouverte pour que le conseil (des ministres de l'Intérieur de l'UE) adopte notre proposition» le 22 septembre, a réagi la Commission dans un communiqué, pressant les Etats membres de «prendre les décisions nécessaires».

## PALUDISME

## Chute de 60% de la mortalité en 15 ans

Le taux des nouveaux cas de paludisme a chuté de 37% depuis 2000 et la mortalité a chuté de 60% au cours de ces 15 années, soit quelque 6,2 millions de vies sauvées, a indiqué hier un rapport conjoint de l'UNICEF et de l'OMS.

Ainsi le projet d'inverser la courbe du paludisme en 2015 inscrit dans les objectifs du Millénaire pour le développement a été réalisé, souligné dans un communiqué l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Le paludisme tire surtout des enfants, ceux de moins de cinq ans représentent les deux tiers des décès, rappelle le rapport. Il souligne toutefois que parmi les 6,2 millions de vies sauvées, il y a surtout des enfants.

Mais la lutte doit continuer. Pour 2015 le rapport estime qu'il y aura 214 millions de nouveaux cas qui vont entraîner la mort d'approximativement 438.000 personnes, alors que le paludisme est une maladie dont on peut se protéger et est susceptible d'être soignée.

Les conclusions de ce rapport devaient être rendues publiques hier à Londres à la Chambre des Communes. Deux orateurs, le Dr Margaret Chan (Directeur général de l'OMS) et la Secrétaire d'Etat Justine Greening, prendront notamment la parole. De nombreux pays sont sur le point d'éliminer le paludisme, avec un déclin le plus rapide dans le Caucase, en Asie centrale, et dans l'est de l'Asie, selon le rapport. Quelques pays concentrent le plus grand nombre de cas. En 2015, dans 15 pays, principalement situés en Afrique subsaharienne, on enregistre 80% des cas et 78% des décès. «Le paludisme tire principalement de jeunes enfants, particulièrement ceux qui vivent dans les endroits les plus pauvres et les plus isolés. Par conséquent la meil-

leure façon de célébrer les progrès accomplis est de s'engager à nouveau à les atteindre et à les traiter (...) Puisque nous pouvons le faire, nous devons le faire», affirme Anthony Lake, directeur exécutif de l'UNICEF.

## SÉISME AU CHILI D'UNE MAGNITUDE ÉVALUÉE JUSQU'À 8,3 5 morts et un million de personnes évacuées

Le puissant séisme enregistré mercredi soir au Chili a provoqué la mort de cinq personnes et l'évacuation d'un million d'autres dans tout le pays, où l'alerte au tsunami est maintenue, a annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi un responsable du ministère de l'Intérieur.

«Nous déplorons le décès de cinq citoyens chiliens, nous présentons les condoléances du gouvernement à tous leurs proches (...).

Nous évaluons le nombre d'évacués à un million de personnes», a indiqué le sous-secrétaire du ministère, Mahmoud Aleuy.

Le centre du Chili a été touché mercredi soir par un séisme de très forte intensité, avec une magnitude évaluée jusqu'à 8,3, poussant les autorités à déclencher une alerte au tsunami sur les côtes du pays.

## NUMÉRISATION DE L'ÉCOLE EN FRANCE Le poids des usages



## Cherbal E-M

Au moment où l'exécutif français met le paquet sur la numérisation des outils pédagogiques à l'école, un rapport de l'OCDE vient rappeler quelques vérités sur l'impact supposé des technologies sur la capacité d'apprentissage des enfants.

Considérant l'outil numérique comme une voie de progrès et d'amélioration des compétences cognitives de l'enfant, le gouvernement français s'est en effet lancé dans un plan de numérisation détaillé il y a quelque temps par la ministre de l'Education.

«Annoncé en mai 2015 par François Hollande, le plan numérique à l'école entre, en cette rentrée de septembre, dans sa phase de préfiguration.

Six cents établissements pilotes ont été sélectionnés pour jeter les bases de ce projet éducatif doté d'un milliard d'euros sur trois ans, avec pour objectif de transformer la France en pays leader de «l'e-enseignement», nous apprend le site du quotidien lemonde.fr qui fait le parallèle, comme beaucoup d'autres médias français, entre cette politique volontariste et les conclusions de cette étude de l'OCDE, sortie le 15 septembre dernier, et dont la principale conclusion, selon lemonde.fr est: «Il ne suffit pas d'équiper massivement les élèves et enseignants d'outils numériques pour améliorer leurs performances.» Si, au plan quantitatif, l'étude relève une nette amélioration de la lutte contre la fracture numérique, au plan de l'impact, elle est un peu plus réservée, considérant que «l'incidence sur la performance des élèves est mitigée, dans le meilleur des cas», selon lemonde.fr qui ajoute que sur la période de 2000 à 2012, «parmi les pays où un investissement important dans le numérique a été réalisé, une baisse des résultats en compréhension de l'écrit, ainsi qu'en mathématiques et en sciences a été remarqué.»

De manière générale l'étude tend à disqualifier l'idée d'un impact positif mécanique de l'utilisation des nouvelles technologies dans les écoles.

«Etablir le numérique sur des pédagogies du siècle passé n'a porté ses fruits dans aucun des pays qui l'a tenté», fait remarquer un expert de l'OCDE au journal Le Monde, axant ainsi l'intérêt sur l'amélioration de la qualité et de l'environnement de l'enseignement en expliquant que «si la technologie peut permettre d'optimiser un enseignement d'excellente qualité, elle ne pourra jamais, aussi avancée soit-elle, pallier un enseignement de piète qualité.»

Intervenant dans ce débat, un groupe d'enseignants français a publié une contribution sur un blog du site d'information Médiapart, dans lequel il attire l'attention sur les dangers d'une approche par trop positiviste de l'introduction des TIC à l'école.

Se considérant ni technophobes ni technophiles, ils se disent néanmoins convaincus que «ce n'est pas le numérique qui donnera de l'appétence pour le savoir aux élèves.»

Ils ont en effet examiné le plan de numérisation du gouvernement dans lequel ils ont pointé les «méfaits» de la généralisation de l'usage de la tablette devant laquelle, considèrent-ils, «les élèves picorent du savoir, ils ne s'en imprègnent pas.»

# CHALEUR : LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC BÉBÉ

*La chaleur peut vite devenir inconfortable pour les tout-petits. Petit résumé des précautions à prendre avec bébé lorsque le thermomètre est en hausse.*

## Eviter l'humidité dans la couche

Lorsqu'il fait chaud, l'humidité de la couche et la température ambiante favorisent la macération. Les bébés ont donc facilement les fesses rouges.

La solution (de bons sens) : changer la couche très souvent et entre deux changements de couche, laisser les fesses de bébé à l'air pour que la peau sèche mieux. Placez une alèse sur une serviette de bain, pour éviter les petites catastrophes !

## Eviter la déshydratation

L'organisme des tout-petits s'adapte moins bien aux variations de température que celui des adultes. Résultat : en été, leur température peut vite grimper et provoquer une perte rapide en eau de leur corps et une déshydratation.

La solution : lorsqu'il fait très chaud, le mieux est d'installer votre bébé dans une pièce fraîche et aérée. N'hésitez pas à fermer les volets dès que le soleil paraît et à

laisser les fenêtres ouvertes jour et nuit. Proposez-lui souvent à boire. Pas uniquement de l'eau mais aussi des tisanes légèrement sucrées. S'il souffre de diarrhée ou de selles liquides, n'hésitez pas à consulter un médecin.

## Eviter l'insolation

On ne le répétera jamais assez : les joies de la plage, avec un bébé, c'est avant 11h le matin et après 17h l'après-midi ! Et toujours munis d'un tee-shirt, d'un bob humidifié et d'une protection solaire à indice élevé, appliquée avant de sortir et renouvelée toutes les heures.

## Eviter le coup de chaleur

Vous savez donc qu'il ne faut pas aller sur la plage aux heures les plus chaudes. Mais vous ignorez peut-être qu'une balade en poussette en ville, avec une exposition simultanée à la chaleur et à un indice élevé de pollution, augmente le risque de survenue d'un coup de chaleur. La solution : rester au frais, à l'intérieur, bien sûr.



Mais si vous constatez que votre bébé devient rouge, enveloppez-le de linge frais et humidifié, installez-le dans la pièce la plus fraîche

de la maison et faites-lui boire une solution de réhydratation orale (vendue en pharmacie) pour le «recharger» en sels minéraux. En

revanche, les bains froids sont déconseillés, car une variation de température trop brusque risque de provoquer des convulsions.

# AUTISME : LE RISQUE AUGMENTE SI LA MÈRE A PLUS DE 30 ANS

**L'âge des parents est un facteur de risque d'autisme chez les enfants selon une nouvelle étude scientifique américano-suédoise publiée dans la revue spécialisée l'International Journal of Epidemiology.** Les enfants nés de parents âgés de plus de 30 ans ont davantage de risques d'être atteints d'autisme que ceux conçus par des parents jeunes d'après les résultats de l'étude. Ce risque est plus important si c'est la mère qui a plus de 30 ans. Les chercheurs de l'Université Drexel (Philadelphie) et de l'Institut Karolinska (Suède) ont réalisé cette étude scientifique sur une cohorte de 417.303 enfants avec et sans déficience intellectuelle. Les chercheurs ont pratiqué un dépistage « large » du



**trouble du spectre autistique (TSA)** et relevé l'âge des parents à la date de la conception. Les objectifs de cette étude étaient d'analyser le lien entre l'âge des parents et les risques de Trouble du spectre autistique (TSA), avec et sans Déficience intellectuelle (DI). Dès 30 ans, le risque d'avoir un enfant atteint de TSA augmente. L'âge des parents augmente le risque de TSA, en particulier ceux avec DI. Récemment, une étude de l'Université d'Indiana (nord des États-Unis) et de l'Institut Karolinska à Stockholm a mis en évidence les effets négatifs de l'âge du père sur les risques de TSA et révélé par exemple qu'«un enfant dont le père a 45 ans à sa naissance a 3,5 fois plus de risque

de souffrir d'autisme et 13 fois plus de probabilité d'avoir des troubles de l'attention qu'un enfant dont le père a 24 ans à sa naissance». «Notre étude confirme que, chez les hommes, le risque de concevoir un enfant atteint de TSA augmente linéairement avec l'âge durant toute la vie. Mais nous avons aussi constaté que l'augmentation du risque de TSA avec l'âge des parents est plus élevée pour les mères (plus âgées) que pour les pères», explique le Brian K. Lee, professeur adjoint à l'Université Drexel et auteur principal de l'étude. Le risque d'avoir un enfant atteint de TSA n'a augmenté pas de façon linéaire avec l'âge de la mère mais existe dès l'âge de 30 ans.

# LES PESTICIDES AUGMENTERAIENT LE RISQUE D'AUTISME

Les pesticides seraient nuisibles au développement du cerveau des fœtus et augmenteraient le risque d'autisme selon une nouvelle étude scientifique américaine.

L'exposition des femmes enceintes aux pesticides augmenterait les risques d'autisme chez l'enfant selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Environmental Health Perspectives. Elle serait plus dangereuse pendant le deuxième et troisième trimestre de la grossesse.

L'autisme s'explique de manière générale

mais pas seulement. En effet, des facteurs environnementaux comme l'exposition aux pesticides des mamans lors de la grossesse seraient aussi responsables de cette maladie. Les scientifiques du Mind Institute de l'Université de Californie ont examiné les liens entre la proximité de pesticides et les risques d'autisme ou de retard de développement. Ils ont comparé l'utilisation de ces produits chimiques sur les lieux de vie de 1.000 participants d'une étude médicale californienne sur l'autisme, la Nor-

thern California-based Childhood Risk of Autism from Genetics and the Environment (l'étude CHARGE). Environ un tiers des participants à l'étude vivaient dans un rayon de 1,25 à 1,75 kilomètre de l'endroit où des pesticides ont été utilisés. Les résultats révèlent qu'une femme enceinte exposée à des pesticides a un risque 66% plus élevé d'avoir un enfant autiste. «Nous avons constaté que plusieurs types de pesticides ont été plus couramment utilisés près des habitations où les enfants ont développé le syndrome de

l'autisme ou ont eu des retards de développement», explique Irva Hertz-Pannier, vice-présidente du département de sciences et de santé publique à l'université et co-auteur de l'étude. «Même si nous devons encore évaluer si certains sous-groupes sont plus sensibles aux expositions de pesticides que d'autres, le message est très clair: les femmes enceintes doivent faire attention à éviter tout contact avec les produits chimiques de l'agriculture», conclut Janie Shelton, co-auteur de l'étude.

septembre 2015

## CANCER PÉDIATRIQUE : LES SURVIVANTS EXPOSÉS À UN RISQUE CARDIOVASCULAIRE TRÈS ÉLEVÉ

Les patients qui survivent à un cancer pédiatrique sont plus exposés au risque cardiovasculaire et au syndrome métabolique. Ils devraient donc, encore plus que les autres, appliquer les recommandations alimentaires et physiques au quotidien.

Une hygiène de vie saine est encore plus indispensable pour les survivants d'un cancer pédiatrique (survenu pendant l'enfance), parce qu'ils sont exposés à un risque cardiovasculaire et à un syndrome métabolique très élevés. C'est ce qu'a conclu une étude de la revue *Cancer*, parue le 28 juillet.

Pourquoi ? Simplement parce que ces patients ont pris très tôt des médicaments toxiques pour le cœur. Ils nécessitent par conséquent un suivi strict, pour éviter tout risque cardiovasculaire (AVC, infarctus) et syndrome métabolique. Ce terme désigne les facteurs qui favorisent la survenue d'une maladie cardiovasculaire, diabète ou AVC (pression artérielle, cholestérol, glycémie élevée ou excès de graisse abdominale).

Dans le cadre de cette étude, une équipe du St. Jude Children's Research Hospital de Memphis (Tennessee, Etats-Unis) a aussi soumis près de 1 600 patients, guéris depuis au moins 10 ans, à des questionnaires et des tests évaluant leur respect des recommandations.

### Deux fois plus de risques

Les chercheurs ont comparé les résultats du quart de patients qui avaient suivi les instructions et des autres patients qui ne les suivaient pas. Les chercheurs ont remarqué que les survivants à un cancer pédiatrique qui ne suivent pas les recommandations, ont deux fois plus de risques de développer un syndrome métabolique (en particulier chez les hommes, une hypertension artérielle (53%), chez les femmes, la graisse abdominale (43%).

Le Dr Kirsten Ness insiste sur «ces résultats importants parce qu'ils montrent que les adultes qui ont été traités pour un cancer au cours de leur enfance ont la possibilité d'influencer leur propre état de santé».

Pour ce faire, les patients ne devraient pas fumer et appliquer des règles de vie saines «à savoir le maintien d'un poids normal, une activité physique régulière et un régime incluant des fruits et légumes tous en limitant les sucres ajoutés, l'alcool en excès, les viandes rouges, le sel, peut potentiellement prévenir le développement d'un syndrome métabolique», rappelle le Dr Ness.

## LE CERVEAU DES BÉBÉS ATTEINT LA MOITIÉ DE LA TAILLE ADULTE À 3 MOIS

*Le développement cérébral des bébés se fait à vitesse grand V pendant les trois premiers mois qui suivent la naissance.*

Les bébés grandissent plus vite qu'on ne le croit. A trois mois, leurs cerveaux font déjà la moitié de la taille du cerveau adulte. Des chercheurs californiens ont réussi à traquer le développement cérébral des bébés grâce aux performances de l'imagerie cérébrale. Ils ont suivi pour cela 87 nourrissons de la naissance jusqu'à l'âge de trois mois. Cette technique, qui change de celles utilisées jusqu'alors, à savoir l'usage d'un mètre pour mesurer la circonférence du crâne, a permis de rendre compte d'une évolution cérébrale remarquable pendant cette période. C'est en effet pendant les trois premiers mois que le cerveau connaît un développement accéléré : le rythme de croissance est de 1% par jour les 90 premiers jours, avant de ralentir à 0,4% par la suite.

Parmi les observations intéressantes : la croissance des cerveaux des garçons serait plus rapide que celle des filles. Le cervelet, une zone importante dans

le contrôle moteur, est plus concerné par ce développement rapide puisqu'il double sa croissance les 90 premiers jours. En revanche, l'hippocampe, la région associée à la mémoire, évolue à un rythme plus lent.

### Un lien avec l'autisme à étudier

Autre constat, les bébés prématurés ont un cerveau plus petit à la naissance que les bébés nés à terme. Et bien que leur développement soit plus rapide après la naissance, leur cerveau reste 2% plus petit en moyenne que les autres au bout de trois mois. Ces découvertes pourraient refléter le développement de certaines facultés dans l'enfance selon les chercheurs. Cela pourrait aussi permettre d'identifier plus précocement des troubles du développement comme l'autisme.

L'étude est parue dans la revue scientifique *JAMA (Journal of the American Medical Association) Neurology*.



LE CERVEAU DES BÉBÉS

## DIABÈTE : DE L'INSULINE À INHALER

La prouesse est signée Sanofi. Le groupe pharmaceutique sera le seul à commercialiser de l'insuline à inhaller. Avec l' inhalateur d'insuline, finies les piqûres désagréables. Les patients diabétiques devraient bientôt pouvoir bénéficier d'un nouveau mode d'administration de l'insuline. Le laboratoire pharmaceutique Sanofi se lance le défi d'être le premier et le seul à mettre au point de l'insuline à inhaller. L'appareil, baptisé Afrezza, est sur le point d'être développé par Sanofi en collaboration avec la société

de biotechnologies américaine Mannkind. Le challenge est de taille : 691 millions d'euros. Cette poudre à inhaller est attendue sur le marché américain à l'horizon 2015. Aucune date n'est encore avancée pour la France. Outre l'enjeu financier, ce nouveau concept pourrait bien révolutionner le quotidien des diabétiques insulinodépendants (diabétiques de type 1). Ces personnes sont incapables de fabriquer de l'insuline et doit être donc artificiellement apporté à

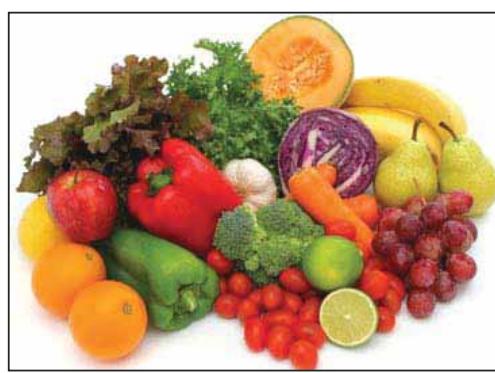
l'organisme. Les diabétiques de type 2 peuvent aussi, à un certain stade de la maladie, nécessiter des injections d'insuline. Jusqu'ici les moyens à disposition étaient limités : soit des injections d'insuline via une seringue ou un stylo, soit une pompe à insuline, un appareil portable qui administre l'insuline en continu. Gageons que d'ici quelque temps, les patients auront une nouvelle alternative, plus pratique et moins contraignante que les seringues, les pompes ou les stylos.

## 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR LA POPULATION MONDIALE DEVRAIT DOUBLER SA CONSOMMATION

D'après les résultats d'une étude américaine, la consommation quotidienne de fruits et légumes dans le monde est largement insuffisante par rapport à la dose conseillée pour rester en forme.

La population mondiale est bien loin des recommandations nutritionnelles de cinq fruits et légumes par jour. D'après les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la faible consommation de ces aliments figure parmi les dix principaux facteurs de risque de mortalité. Pourtant, la plupart des adultes auraient besoin de doubler leur consommation de fruits et légumes, expliquent les auteurs d'une étude publiée par le *British Journal of Nutrition*.

Les chercheurs de l'Institut de santé nutritif de la société américaine



caine de cosmétiques Amway ont analysé l'alimentation des personnes âgées de plus de 18 ans dans 70 pays du monde entre 2002 et 2004. Leurs conclusions

L'Organisation insiste également sur l'importance de varier les types de fruits et légumes consommés, alors que les résultats de l'étude indiquent un grand manque de variété.

«Ces résultats mettent en évidence un besoin global d'une sensibilisation accrue de la relation entre consommation de fruits et légumes et les apports en phytonutriments», indique Keith Randolph, co-auteur de l'étude.

En cause, un rythme de vie intense, un coût trop élevé, des conditions météorologiques et géographiques difficiles... qui n'empêchent pas les auteurs de l'étude de rappeler l'importance d'une consommation de cinq fruits et légumes par jour afin de protéger et entretenir sa santé.



## RÉFÉRENDUM AU SAHARA OCCIDENTAL L'Afrique du Sud appelle l'ONU à fixer une date

Le président sud-africain, Jacob Zuma, a appelé mardi les Nations Unies à fixer une date pour le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, a rapporté mercredi l'agence de presse sahraouie (SPS). «...Le temps est venu pour l'ONU de déterminer une date pour la tenue d'un référendum d'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental, la dernière colonie en Afrique», a insisté le président Zuma, qui s'adressait au corps diplomatique accrédité dans son pays, à la veille de son départ pour participer à l'Assemblée générale de l'ONU.

«Nous exhortons le Conseil de sécurité des Nations Unies à se pencher sur les questions du respect des droits humains et l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara Occidental», a martelé le président sud-africain. Il a, à cette occasion, affirmé que l'intérêt de son pays est porté sur «la libération de tous les peuples opprimés dans toute l'Afrique et dans le monde.»

## TUNISIE 110 membres des forces de l'ordre révoqués pour lien présumé avec le terrorisme

Cent dix membres des forces de l'ordre tunisiennes ont été limogés en raison de forts soupçons sur leur proximité avec des groupes extrémistes, dans le cadre de la lutte antiterroriste, a indiqué mercredi un responsable du ministère de l'Intérieur, Walid Louguini, cité des médias. Ces agents appartiennent à «différents corps: police, Garde nationale (gendarmerie, ndlr), armée, douane», a dit M. Louguini, chargé de communication au sein du ministère.

«Leur limogeage est lié, après enquêtes, à des soupçons très sérieux d'appartenance à des organisations terroristes ou à leur symphatie» pour de tels mouvements, a-t-il ajouté. Il a précisé que ces enquêtes avaient surtout été diligentées «depuis le début de l'année».

Un haut responsable du ministère, Taoufik Bouaoun, a évoqué un chiffre identique lundi sur la radio privée Radio Med, ajoutant que «cinq ou six» agents de l'ordre avaient été arrêtés sur ordre de la justice pour «liens directs» avec la contrebande ou le «terrorisme». Parmi eux, certains vont être jugés, d'autres font toujours l'objet d'une enquête, a-t-il signalé.

«Lorsque nous sommes entrés au ministère de l'Intérieur après la période de transition (...), nous avons découvert (...) que certaines nominations n'avaient pas été soumises aux critères sécuritaires, à savoir qu'il y a une enquête de sécurité qui se fait au niveau du poste de police du quartier et qui n'a pas été faite, a expliqué M. Bouaoun, en évoquant aussi des formations qui n'ont pas été dispensées «sur les bonnes bases».

La Tunisie fait face depuis sa révolution de 2011 à une progression de groupes armés, responsables de la mort de deux opposants et de plusieurs dizaines de soldats et de policiers. Cinquante-neuf touristes étrangers ont également été tués dans deux attentats en mars et en juin, revendiqués par le groupe extrémiste Etat islamique (EI).

## BURKINA FASO

# Les favoris de la présidentielle condamnent le coup d'Etat

**Les deux principaux favoris à la présidentielle du 11 octobre au Burkina Faso, Zephirin Diabré et Roch Marc Christian Kaboré, ont condamné hier le coup d'Etat mené par des militaires contre les autorités de la transition.**

«L'Union pour le Progrès et le Changement (UPC, le parti de M. Diabré) condamne avec la dernière énergie cette prise de pouvoir par les armes aux antipodes des principes démocratiques», écrit M. Diabré, président de l'UPC, qui était le chef de file de l'opposition sous le régime de Compaoré, dans un communiqué transmis aux médias.

«Elle (UPC) appelle ses militants, sympathisants et l'ensemble du peuple à rester mobilisés et à s'organiser pour défendre la démocratie et l'Etat de droit. L'UPC exige le retour sans délais de l'ordre constitutionnel et de la légalité républicaine», conclut-il.

Roch Christian Kaboré, ancien proche de Compaoré, devenu un des opposants les plus virulents, «réaffirme» dans un communiqué de son parti le Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) «qu'il est contre la prise du pouvoir par la force, contraire à l'idéal et aux principes démocratiques, à la Constitution et à la charte de la transition».

M. Kaboré a exigé la libération immédiate et sans condition du gouvernement (...). s'oppose à toute perturbation du calendrier



electoral établi (...), réitere son soutien aux autorités de la transition et appelle (...) à se mobiliser consciemment pour faire échec à cette énième remise en cause de la transition et des acquets démocratiques de notre pays».

MM. Kaboré et Diabré étaient les deux grands favoris de la pré-

sidentielle dont le premier tour devait avoir lieu le 11 octobre. Ce scrutin couplé à des législatives devait mettre un terme à la transition mise en place à l'issue de la chute de Compaoré, chassé par la rue après 27 ans au pouvoir en octobre 2014.

## Un couvre-feu instauré de 19 heures à 6 heures

Un couvre-feu a été instauré de 19 heures à 6 heures au Burkina Faso, au moment où les frontières terrestres et aériennes ont été fermées jusqu'à nouvel ordre, selon un communiqué du Conseil national de la Démocratie (CND), nouveau pouvoir mis en place par des militaires putschistes.

Des éléments du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) avaient fait irruption Mercredi après-midi dans le palais présidentiel en plein Conseil des

ministres et pris en otage le président de la transition Michel Kafando, son Premier ministre, Isaac Zida, et au moins deux ministres.

Ce nouveau coup de force du RSP intervient à moins de deux semaines des élections présidentielle et législatives du 11 octobre, censées mettre un terme à la transition.

Le général Gilbert Diendéré a été placé à la tête du Conseil national de la Démocratie (CND).

## Paris condamne «un coup d'Etat» et appelle à la «remise en place» des institutions

Le président français François Hollande a condamné hier un «coup d'Etat» au Burkina Faso, exigeant la «remise en place des institutions».

«Le président Hollande condamne fermement le coup d'Etat qui a eu lieu au Burkina Faso (et) appelle à la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées, à la remise en

place des autorités de la transition et à la reprise du processus électoral», indique un communiqué de l'Elysée. Les militaires du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) au Burkina Faso, qui avaient pris en otages mercredi le président et le gouvernement mercredi, ont annoncé jeudi matin avoir «dissous» les institutions de la transition et promis

d'organiser des «élections inclusives». Plusieurs responsables politiques ont appelé les Burkinabè à se mobiliser dans la rue pour protester contre ce coup de force.

Le président du Conseil national de la transition (assemblée de transition), Cherif Sy, a notamment appelé «le peuple à se mobiliser immédiatement contre cette forfaiture».

## RDC

### Nouvel afflux de réfugiés centrafricains dans le nord

Le nord de la République démocratique du Congo (RDC) fait face à un nouvel afflux de réfugiés centrafricains fuyant un regain de violences dans leur pays, a-t-on indiqué mercredi le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) à Kinshasa.

«Nous avons reçu un peu plus de 3.000 nouveaux réfugiés centrafricains» depuis le 9 septembre, a déclaré à l'AFP un porte-parole du HCR, Simon Englebert.

Lubuku, citant des estimations de chefs coutumiers et du service congolais de surveillance des frontières.

Avec cet afflux, selon le HCR, le nord de la RDC compte plus de 100.000 réfugiés, surtout arrivés depuis la chute en mars 2013 du président François Bozizé. M. Bozizé a été chassé du pouvoir en mars 2013 par la rébellion essentiellement musulmane de la Séléka, opposée depuis fin 2013 aux miliciens anti-balaka, en majorité chrétiens.

Les réfugiés arrivés récemment en RDC «disent qu'ils ont fui les affrontements entre les Seleka et les anti-balaka



qui ont commencé le 9 septembre», après une accalmie précaire, a indiqué M. Lubuku. Pêcheurs pour beaucoup, ils ont traversé en pirogue l'Oubangui, fleuve qui sépare la

RDC et la Centrafrique, et se sont installés dans plusieurs villages congolais. Le HCR a déclaré les encourager à rejoindre les deux camps de la région qui accueillent déjà leurs compatriotes.

Le renversement de M. Bozizé a plongé la Centrafrique, ex-colonie française déjà très instable, dans l'une des pires crises depuis son indépendance en 1960, déclenchant des tueries de masse entre communautés musulmanes et chrétiennes en 2013 et 2014.

Après deux reports, les autorités de transition en Centrafrique ont fixé la tenue des élections présidentielle et législatives au 18 octobre, mais leur tenue semble de plus en plus remise en cause par des difficultés d'ordre logistique et financières. Un dixième de la population centrafricaine, soit environ 460.000 personnes, serait actuellement réfugiée à l'étranger, principalement au Cameroun, au Tchad, en RDC et au Congo.

APS

## ATTAQUES ISRAÉLIENNES CONTRE AL AQSA L'Arabie saoudite demande une action «urgente» de l'ONU...

L'Arabie saoudite a appelé le chef de l'ONU Ban Ki-moon et les membres du Conseil de sécurité à adopter des mesures «urgentes» après trois jours d'attaques israéliennes contre la mosquée d'Al Aqsa, a rapporté mercredi soir l'agence officielle SPA.

Le roi Salmane «a fait état de sa vive condamnation de l'escalade dangereuse par Israël» contre la mosquée d'Al Aqsa, a indiqué SPA.

Le roi «a appelé à des efforts internationaux sérieux et rapides et à l'intervention du Conseil de sécurité pour prendre des mesures urgentes pour stopper ces violations», ajoute l'agence.

«L'attaque contre les fidèles» viole le caractère sacré du site «et contribue à favoriser l'extrémisme et la violence dans le monde», a insisté le roi.

Selon la SPA, il a également lancé le même appel au Premier ministre britannique David Cameron, au président russe Vladimir Poutine et à son homologue français François Hollande, dont les pays siègent au Conseil de sécurité avec la Chine et les Etats-Unis.

Les forces d'occupation israéliennes sont entrées dimanche dans la mosquée Al-Aqsa dans la vieille ville d'El Qods occupée en vue de la vider de ses fidèles à quelques heures de la célébration de la nouvelle année juive.

Mardi, les forces d'occupation ont poursuivi leurs incursions pour la troisième journée consécutive dans la mosquée Al-Aqsa provoquant d'énormes dégâts matériels. Dans la matinée, des policiers israéliens, appuyés par des responsables et colons, ont fait irruption depuis la porte Maghaba dans la



mosquée et tiré sur des fidèles avec des bombes lacrymogènes et des grenades assourdissantes.

La veille, au moins sept fidèles ont été arrêtés violemment par des éléments relevant des unités spéciales israéliennes, un autre a été blessé à l'oeil par une balle en caoutchouc.

Les forces d'occupation israéliennes ont expulsé, pour la première fois, la garde jordanienne positionnée sur l'esplanade des Mosquées et arrêté le directeur de la mosquée, lors de leur attaque

contre ce troisième lieu saint de l'islam.

Cette nouvelle escalade a été condamnée par nombre de pays dont la Jordanie et l'Egypte et par le président Mahmoud Abbas, appelant «le monde arabe et musulman, ainsi que la communauté internationale à s'atteler immédiatement à faire pression sur Israël pour qu'il cesse ses tentatives perpétuelles de judaïser la mosquée Al-Aqsa».

Le Parlement arabe a également dénoncé une «politique terroriste» d'Israël contre la mosquée Al Aqsa.

## La France exprime sa «vive préoccupation»

Le président français François Hollande a exprimé mercredi sa «vive préoccupation» après les attaques israéliennes contre la Mosquée Al Aqsa, lors d'un entretien téléphonique avec le roi Abdallah II de Jordanie, selon la présidence française.

Il «a fait part de sa vive préoccupation face à la multiplication des affrontements violents sur et autour de l'Esplanade des mosquées à El Qods occupée, et de la nécessité que tout soit mis en oeuvre pour apaiser la situation», selon le com-

muniqué de l'Elysée. François Hollande a souligné que «toute remise en cause du statu quo de 1967 concernant l'Esplanade des Mosquées serait porteuse de grands risques de désstabilitation». L'Elysée a ajouté que le président français avait évoqué ces mêmes incidents mardi soir avec l'Emir du Qatar Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani. Marquant aussi «l'attachement de la France au plein respect des Lieux saints», M. Hollande a jugé que «ces événements illustrent à nouveau l'importance d'une

reprise rapide des pourparlers entre la Palestine et Israël.

«C'est le sens du nouvel accompagnement international du processus de paix dont la France a proposé la mise en place, afin de favoriser la création d'un Etat palestinien indépendant, souverain et viable, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël», a-t-il relevé, toujours selon l'Elysée.

Un calme précaire est revenu mercredi sur le troisième Lieu saint de l'islam après trois jours d'affrontements.

## Le roi d'Espagne appelle à traiter «avec humanité» les réfugiés en Europe

L'arrivée en Europe de milliers de réfugiés fuyant des pays en guerre doit être traitée avec «humanité» et en respectant «les droits de l'homme», a déclaré mercredi le roi d'Espagne Felipe VI, en visite à Washington.

«Il s'agit d'un sujet complexe qui doit être traité sous de multiples aspects mais en gardant toujours en tête et en restant inspiré par un grand sens de l'humanité et par la protection des droits de l'homme», a déclaré le monarque lors d'une conférence dans la capitale américaine.

Le «flux de réfugiés arrivant de pays en guerre» jusqu'en Europe est «un sujet pressant pour l'Europe mais aussi pour d'autres nations, y compris les Etats-Unis», a-t-il ajouté au centre d'études Wilson Center.



«Les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui sont d'une telle magnitude qu'aucun pays, aussi puissant qu'il soit, ne peut les combattre seul», a-t-il ajouté. «Ce qui est en jeu ne laisse aucun autre choix que de travailler ensemble.»

Les menaces globales requièrent des solutions globales,» Mardi, le roi d'Espagne avait rencontré le président américain Barack Obama à la Maison Blanche. C'est le premier voyage officiel aux Etats-Unis de Felipe VI, 47 ans, monté sur le trône en juin 2014 après l'abdication de son père Juan Carlos, et de son épouse Letizia, 43 ans.

## Kerry lance un nouvel avertissement à la Corée du Nord

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a lancé mercredi un nouvel avertissement à la Corée du Nord qui vient d'annoncer le redémarrage d'un réacteur nucléaire.

«La suite de la Maison Blanche mardi, le patron de la diplomatie américaine a prévenu lors d'une conférence de presse que Pyongyang s'exposait à de «grave conséquences» si elle «ne s'abstenaient pas de provocations irresponsables qui attisent les inquiétudes régionales».

«Notre position est claire: nous n'accepterons pas que la Corée du Nord soit un Etat nucléaire militaire, tout comme nous l'avions dit pour l'Iran», a insisté M. Kerry.

Toutefois, à la différence de Téhéran, Pyongyang a déjà procédé à plusieurs essais de bombe nucléaire plus ou moins réussis depuis octobre 2006.

M. Kerry ne s'est pas étendu sur les «conséquences» qui pourraient frapper le régime communiste, relevant que Pyongyang était déjà isolée sur la scène internationale et que son unique allié, la Chine, avait déjà durci le ton.

John Kerry a aussi indiqué qu'il s'était entretenu du dossier nord-coréen avec son homologue russe Sergueï Lavrov, lors d'une conversation téléphonique mardi quasiment entièrement consacrée à la Syrie.

La Corée du Nord avait annoncé mardi le redémarrage d'un réacteur considéré comme sa principale source de plutonium de qualité militaire.

Cette annonce du directeur de l'Institut de l'énergie atomique (IEA) de Corée du Nord est survenue juste après l'évacuation par Pyongyang de la possible mise sur orbite le mois prochain de satellites au moyen de fusées, une éventualité qui constituerait, selon la Corée du Sud «un acte grave de provocation».

## Le Royaume-Uni estime avoir tué environ 330 éléments de Daech en Irak

Environ 330 éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) ont été tués dans des frappes aériennes britanniques en Irak, a indiqué le ministre britannique de la Défense, Michael Fallon.

«L'estimation du nombre de combattants de l'EI tués à la suite des frappes du Royaume-Uni entre septembre 2014 et le 31 août 2015 est d'environ 330», a indiqué le ministre de la Défense dans une réponse à une question écrite de la députée écologiste Caroline Lucas, publiée jeudi sur le site du Parlement.

«Ce chiffre est très approximatif, notamment en l'absence de troupes au sol du Royaume-Uni capables d'observer les effets des frappes», a toutefois prévenu M. Fallon. Le Royaume-Uni fait partie d'une coalition de plus de 60 pays luttant contre Daech.

## SYRIE

### 11 civils tués par un raid dans un secteur rebelle d'Alep

Au moins 11 civils, dont trois enfants, ont été tués mercredi soir dans un raid de l'armée dans un secteur rebelle d'Alep, nord de la Syrie, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Les victimes ont été tuées par un baril d'explosifs qui a provoqué l'effondrement de quatre immeubles sur leurs habitants dans le quartier de Saad al-Ansari, dans l'ouest d'Alep, deuxième ville de Syrie, a affirmé Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH, cité par l'AFP.

Parmi les victimes figurent trois enfants et deux femmes. «Il y a trois morts d'une même famille et quatre d'une autre», précise M. Abdel Rahmane.

«Les opérations de secours ont pris du retard car il s'agit d'un quartier populaire aux rues étroites et il y avait une coupure d'électricité», a-t-il précisé, ajoutant que neuf personnes, dont au moins deux enfants, sont restées cinq heures ensevelies sous les décombres avant d'être secourues. A noter que les civils continuent de payer un prix fort dans le conflit qui déchire le pays depuis mi-mars 2011, soit du coté gouvernement ou coté rebelle. Mardi, au moins 38 personnes, dont 14 enfants, ont été tuées et 150 autres ont été blessés par des tirs des rebelles sur un quartier tenu par les forces gouvernementales, soit un des bilans les plus lourds d'un bombardement rebelle dans la métropole.

APS

## CONSTANTINE 2015

### La confection en «live» de la Chedda tlemcénienne, attraction de la Semaine de l'artisanat

Par Moza Daghiche

Le stand de l'artisan tisserand Larbi Abderrafik, originaire de Tlemcen, spécialiste du «mensoudj», l'étoffe servant à confectionner la traditionnelle Chedda tlemcénienne, est sans conteste l'attraction n° 1 de la Semaine de l'artisanat ouverte hier à Constantine.

Organisé au Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», le salon qui se tient à cette occasion attire de nombreuses Constantinoises en quête de nouvelles idées pour perpétuer leur élégance.

Des femmes, a-t-on observé, très attentives, examinant la large palette des coupons de mensoudj, admirant le doré, l'argenté et les couleurs de ces soieries et appréciant, admiratives, la douceur que confère le tissu au toucher.

Entre deux potentielles clientes, Larbi prépare son métier à tisser en bois pour lancer sa nouvelle confection en «live», au bonheur des visiteurs (des visiteuses, surtout), ravis de découvrir un artisanat constituant un pan important de l'identité de la capitale des Zianides.

#### La passion au bout des fils

Avec des gestes habiles et très assurés, le maître-artisan actionne les lisses en soie à l'aide de deux pédales et fait monter et descendre les fils de chaîne devant un groupe de femmes, véritables «fans» des belles étoffes.

«Cela fait vingt-sept ans que je pratique ce métier», précise ce quadragénaire à l'APS, affirmant avoir appris le métier dans les «derbs» de la vieille ville

«Agadir» de Tlemcen. Tout en évoquant son parcours dans l'art de la soie, Larbi fait passer le fil de trame entre les fils de chaîne, à droite puis à gauche, à l'aide d'une poignée en bois. «Il y a 3.840 fils blancs en soie sur ce métier à tisser, et dans quelques jours, ils vont donner un coupon de trois mètres et demi», lance fièrement le tisserand tout en tassant le fil de trame dans un geste fluide. Ancien parmi les plus anciens dans ce métier artisanal dans la perle du Maghreb, Larbi souligne l'importance d'un bon approvisionnement en matière première. La qualité du fil est «primordiale car c'est de ce fil que dépend le résultat du tissage, comme vous pouvez le voir», tient-il à préciser.

Joignant le geste à la parole, l'artisan exhibe avec fierté sa production: un coupon dont la couleur semble changer au reflet de l'éclairage. «Il est très prisé à Tlemcen», souligne-t-il à l'adresse du groupe de femmes qui suit, les yeux écarquillés, l'œuvre de l'artisan.

#### La Chedda, une tenue princière qui fait rêver les Constantinoises

Évoquant un métier «devenu une véritable passion au fil des années», l'artisan fait part de sa crainte de voir cet art disparaître, «faute de relève et sous les coups de boutoir de la fabrication industrielle». Larbi qui tient un local au centre de l'artisanat au quartier de Bab Zir, à Tlemcen, ajoute: «El Mensoudj est un métier, un art et un patrimoine, c'est pourquoi je suis intimement convaincu que la valorisation de son image de marque permettrait de perpétuer cet artisanat».

Indiscutablement, la présence du Mensoudj, «le vrai Mensoudj de Tlemcen», pour reprendre l'expression d'une visiteuse du salon, est la plus belle attraction de ce salon de la Semaine de l'artisanat, ou tout du moins la plus «courue» depuis l'ouverture de la manifestation.

Seules ou par groupe, des femmes s'enquérissent des prix, des couleurs et des dernières tendances en matière de Mensoudj dans l'Oranie. Entre celle qui commande un coupon, celle qui achète sur place et les autres qui «réclament» une adresse de bonne couturière spécialisée dans les robes oranaises, le tisserand semble conclure de bonnes affaires. Le coupon de trois mètres et demi de Mensoudj est cédé entre 25.000 et 45.000 dinars en fonction des motifs et des couleurs, souligne l'artisan.

La Chedda, tenue algérienne authentique s'il en est, celle-là même que portaient les princesses zirides, coûte entre 80.000 et 150.000 dinars.

Le prix est justifié par la haute qualité du tissu utilisé et aussi les bijoux qu'il faut porter avec cette tenue luxueuse, devenue patrimoine mondial culturel de l'Unesco.

«Ce genre de salon est la meilleure opportunité pour dévoiler le savoir-faire artisanal», précise Larbi qui revient vite à son métier à tisser. Par des mouvements ordonnés et rythmés, le tisserand tasse le fil de trame, dans un claquement résonnant tel un instrument de percussion.

APS

## La Pologne, la Syrie et la Chine au cinquième soir du 7e Festival culturel international de musique symphonique

La Pologne, la Syrie et la Chine ont animé mercredi soir à Alger, le cinquième soir du 7e Festival culturel international de musique symphonique avec des programmes aux références qui ont mis à l'honneur de grandes œuvres de la musique universelle.

Katarzyna Duda au violon et Marek Bracha au piano, composant le «Duo Polonais», ont produit, en début de soirée, un grand moment de musique, alignant dans un exercice de virtuoses, près de dix pièces aux exigences techniques et au degré de difficulté élevées.

Marek Bracha en solo a d'abord interprété «Polonaise A-dur, op. 40» et «4 Mazurkas, op. 17» de Frédéric Chopin (1810-1849) étant un jeu empreint de rapidité et de précision, avec une main gauche époustouflante, avant d'accompagner sa compatriote Katarzyna Duda qui a fait montre, elle aussi, de maîtrise technique avec notamment des solos de violon à deux voix. «Tzigane» de Maurice Ravel (1875-1937), «Légende, op. 17» et «Kujauak» de Henryk Wieniawski (1835-1880) ainsi que «Fantasia de Carmen», op. 25 de Pablo de Sarasate (1844-1908) ont été brillamment interprétés par les deux instrumentistes, ovationnés par un public nombreux.

Dans un tout autre registre, «La Chorale de chambre de l'Institut supérieur de musique de Syrie», dirigée par le Chef de Chœur Missak Baghdourian a promené l'assistance dans une randonnée prolifique à travers une dizaine de pièces émanant de plusieurs régions du monde.

Entamant le voyage depuis Damas avec «Damascène Fugue» de H. Brimo, les dix-huit choristes dont dix femmes, répartis sur les quatre pupitres soprano- alto pour les voix féminines et ténor-basses pour les voix masculines, soutenus par Fadi Jebaily au piano, ont transité par l'Arménie,



la Suède, l'Italie, l'Ukraine, l'Amérique du Sud pour terminer leur périple en Algérie avec Bi'Allah Ya Hamami, une valse du terroir.

Sous la direction de Zhang Siwei, le «Jilin Symphony Orchestra» de Chine a choisi pour clore la soirée, des œuvres de référence appartenant à de grands compositeurs de la musique universelle, mettant en valeur leur génie créatif, rendu dans la rigueur académique et la maîtrise technique des 30 musiciens composant l'orchestre.

«Prélude de The Nutcracker (Suite)» de Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893), les premiers mouvements des pièces, «Sérénade pour cordes», «Concerto pour violon No 5» avec le soliste Zhang Tongtong au violon et «Symphony No 40» de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), étaient au programme de l'orchestre chinois.

Également exécutés par le «Jilin Symphony Orchestra», «Hebride

Overture» de Félix Mendelssohn (1809-1847) et «Concerto pour Clarinette» de Carl Maria Von Weber (1786-1826) avec le clarinettiste Luo Jin au solo. Les pièces, «Concerto pour violon Butterly lovers» de C.G. He Zhanhao avec Zhang Tongtong au solo et «Dance Music of Yao Nationality» de Liu Tieshan et Mao Yuan, écrites dans des gammes pentatoniques et les tonalités aiguës des violons, ont constitué pour l'ensemble des musiciens un retour aux sources. Le public nombreux et recueilli du Théâtre national Mahieddine-Bacharzi (TNA) a longtemps applaudi les trois formations qui se sont succédé, savourant sobrement chaque instant de la soirée.

OUVERT LE 12 SEPTEMBRE, le 7e Festival culturel international de musique symphonique se poursuit jusqu'au 19 du même mois au TNA, avec au programme de la soirée de jeudi, l'Autriche, la Suède et la République Tchèque.

## SÉTİF

### «Tayoucha el kiassa», un one woman show hilarant de Nesrine Belhadj

La comédienne Nesrine Belhadj a réussi mercredi soir, si l'on en juge par l'applaudissement, son comeback sur les planches de la Maison de la culture de Sétif avec son one woman show «Tayoucha el kiassa», interprété dans le cadre du 3ème festival du monologue, El Fouara Show.

Le spectacle qu'elle a elle-même écrit et mis en scène, raconte les mésaventures de Tayoucha, une SDF devenue «kiassa» (masseuse) dans un bain maure durant les heures dévolues aux femmes. Le bain maure (hamman) qui constitue comme chacun sait le lieu



de prédilection de tous les commérages, offre l'occasion à l'artiste de faire étalement, par l'entremise de «Tayoucha», de son humour et d'une verve très appréciée du public. Eclats de

rire et tonnerres d'applaudissements ont ponctué chacune des reparties de Nesrine Belhadj dont talent n'a d'égal que le bagout qu'elle a sciemment transformé en une sorte «d'in-

continence verbale» qui a mis à rude épreuve les zygomatiques des spectateurs, tout aussi séduits par les mimiques de l'artiste, sa gestuelle, sa dégaine et la façon de porter des costumes qu'elle change à la vitesse «grand V» au gré des pérégrinations de son monologue. Nesrine Belhadj, diplômée de l'Institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel, avait connu un succès retentissant avec son premier spectacle intitulé «Fatma», écrit par le regretté M'hamed Benguettaf et mis en scène par Sakina Mekkiou (Sonia).

## Décès du chanteur français Guy Béart

Le chanteur, auteur et producteur Guy Béart, une figure de la chanson française, est décédé mercredi à Garches (Paris), à l'âge de 85 ans, ont annoncé les médias. L'auteur de «L'eau vive» est décédé alors qu'il se rendait chez le coiffeur. «Il est tombé sur le trottoir, il n'a pas pu être ranimé», a indiqué l'attaché de presse du chanteur, Fabien Lecoeuvre.

Né le 16 juillet 1930 au Caire, Guy Béart, de son vrai nom Béhart, a passé son enfance au Proche-Orient, en Italie, en Grèce.

En 1957, il enregistre son premier disque. Un an plus tard, «L'eau vive», lui vaut un succès populaire.

Guy Béart est également auteur et producteur des émissions télévisées telles que «Bienvenue» de 1966 à



1972. Dans les années 1980, il s'éclipse quelque temps pour cause de maladie avant de faire son réapparition sur scène au milieu des années 1990. Son dernier album «Le meilleur des choses» est paru en 2010.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:30 : TFou  
08:25 : Météo  
08:30 : TélésShopping  
09:20 : Météo  
09:25 : Mon histoire vraie  
09:45 : Petits secrets entre voisins  
10:15 : Petits secrets entre voisins  
10:45 : Une histoire, une urgence  
11:20 : Une histoire, une urgence  
11:55 : Petits plats en équilibre  
12:00 : Les douze coups de midi  
12:50 : L'affiche du jour  
13:00 : Journal  
13:35 : Petits plats en équilibre  
13:40 : L'image du jour, Coupe du monde de rugby 2015  
13:48 : Météo  
13:52 : Trafic info  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : L'amour XXL  
17:00 : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 : Bienvenue au camping  
19:00 : Money Drop  
19:50 : Météo  
19:55 : Journal  
20:40 : My Million  
20:48 : Météo  
20:50 Sport : Angleterre / Fidji  
22:50 Sport : Le mag de la Coupe du monde de rugby 2015  
23:05 : Tirage de l'Euro Millions  
23:15 : Secret Story

**2**

06:25 : Point route  
06:30 : Journal  
06:35 : Télématin  
06:57 : Météo 2  
07:00 : Journal  
07:10 : Télématin (suite)  
08:00 : Journal  
08:10 : Télématin (suite)  
09:05 : Point route  
09:06 : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
10:00 : C'est au programme  
10:50 : Météo outremer  
10:55 : Motus  
11:25 : Les Z'amours  
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 : Météo 2  
13:00 : Journal  
13:48 : Météo 2  
13:50 : Point route  
13:55 : Consumag  
14:00 : Toute une histoire  
15:05 : L'histoire continue  
15:35 : Comment ça va bien !  
16:20 : Comment ça va bien !  
17:20 : Dans la peau d'un chef  
18:10 : Point route  
18:15 : Joker  
18:50 : N'oubliez pas les paroles  
19:25 : N'oubliez pas les paroles  
19:55 : Météo 2  
20:00 : Journal  
20:40 : Parents mode d'emploi  
20:45 : Plus belle la vie ensemble  
20:46 : Alcaline l'instant  
20:49 : Grand public  
20:50 : Météo 2  
20:55 : Les petits meurtres d'Agatha Christie  
22:30 : Ronde de nuit  
23:50 : Dans quelle éta-gère  
23:54 : Météo 2  
23:55 : Un flic

**3**

06:00 : EuroNews  
06:30 : Ninjago  
06:57 : Ninjago  
07:24 : Les lapins crétins : invasion  
07:31 : Les lapins crétins : invasion  
07:37 : Les lapins crétins : invasion  
07:43 : Les lapins crétins : invasion  
07:55 : Les lapins crétins : invasion  
08:01 : Les lapins crétins : invasion

08:08 : Les lapins crétins : invasion  
08:15 : Titouf  
08:26 : La chouette & Cie  
08:33 : La chouette & Cie  
08:40 : La chouette & Cie  
08:50 : Dans votre région (1ère partie)  
09:50 : Dans votre région (2e partie)  
10:40 : Consomag  
10:50 : Midi en France  
11:55 : Météo  
12:00 : 12/13 : Journal régional  
12:25 : 12/13 : Journal national  
12:55 : Météo à la carte  
13:55 : Un cas pour deux  
15:05 : Un cas pour deux  
16:05 : Un livre, un jour  
16:10 : Des chiffres et des lettres  
16:50 : Harry  
17:30 : Slam  
18:10 : Questions pour un champion  
18:50 : Objectif indépendance  
19:00 : 19/20 : Journal régional  
19:18 : 19/20 : Edition locale  
19:30 : 19/20 : Journal national  
19:58 : Météo  
20:00 : Tout le sport  
20:15 : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:48 : Plus belle la vie ensemble  
20:50 : Quand les femmes nous font rire  
23:05 : Météo  
23:08 : Parlons passion, en quelques mots  
23:10 : Soir 3  
23:40 : La folle histoire des caméras cachées, mais pas que...

**CANAL+**

06:00 Sport : Les spécialistes rugby  
06:55 : Le grand journal  
08:03 : Les Simpson  
08:25 : Bon rétablissement !  
09:45 : Valse à trois  
09:55 : Gone Girl  
12:20 : Mon oncle Charlie  
12:46 : La météo  
12:47 : Le JT  
13:05 : Zapping  
13:15 : Le petit journal  
13:55 : On a marché sur Bangkok  
15:25 : Jamel Comedy Club  
15:50 : Zapping  
16:00 : Mommy  
18:10 : Mon oncle Charlie  
18:35 : Album de la semaine  
18:43 : Ma pireangoisse  
18:50 : Le grand journal  
20:05 : La météo  
20:10 : Le petit journal  
20:55 : Lucy  
22:25 : Le petit journal de la semaine  
22:53 : Eric et Quentin  
22:55 Sport : Jour de Coupe du monde  
23:40 Sport : Jour de foot, première édition

**M**

06:00 : M6 Music  
07:00 : Météo  
07:05 : Les blagues de Toto  
07:20 : La maison de Mickey  
07:40 : Docteur La Peluche  
08:05 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:15 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:30 : Les p'tits cuistots  
08:35 : Les p'tits cuistots  
08:45 : Météo  
08:50 : M6 boutique  
10:00 : Modern Family  
10:25 : Modern Family  
10:50 : Desperate Housewives  
11:45 : Desperate Housewives  
12:40 : Météo  
12:45 : Le 12.45  
13:05 : Scènes de ménages  
13:40 : Météo  
13:45 : La promesse de Jessica  
15:40 : Roman noir  
17:15 : Les reines du shopping  
18:25 : La meilleure boulangerie de France  
19:40 : Météo  
19:45 : Le 19.45  
20:10 : Scènes de ménages  
20:55 : NCIS  
21:45 : NCIS  
22:40 : NCIS  
23:30 : NCIS

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**Angleterre / Fidji****Résumé**

Le XV de la Rose de Stuart Lancaster ouvre le bal de ce Mondial 2015 en affrontant les « Flying Fijians » sur sa pelouse fétiche de Twickenham. Les coéquipiers d'Owen Farrell, quarts de finaliste il y a quatre ans, partent largement favoris.

**2**

20h45

**Les petits meurtres d'Agatha Christie****Résumé**

Une étrange annonce parue dans un journal pique la curiosité de Marlene, qui y voit une menace, là où l'inspecteur Laurence pense à une mauvaise farce.

**3**

19h30

**Quand les femmes nous font rire**

Résumé  
Les femmes ont toujours joué un grand rôle dans l'humour, et plusieurs générations d'entre elles se sont déjà succédé sur scène, sur les plateaux de télévision, au théâtre ou au cinéma. Afin de leur rendre hommage, Yves Lecoq et Chantal Ladessou dressent un vaste panorama du rire au féminin, mêlant grands moments de télévision, sketches cultes et raretés. C'est l'occasion de retrouver toutes les figures bien connues de l'humour francophone, comme Muriel Robin, Anne Roumanoff, Jacqueline Maillan, Mado la Niçoise, Sylvie Joly, Marianne James, les Vamps, Michèle Laroque, Élisabeth Buffet, Sandrine Alexi, Anne-Marie Carrrière, Mimie Maty, Charlotte de Turckheim, Claudia Tagbo, Audrey Lamy ou encore Michèle Bernier.

**CANAL+**

20h55

**Lucy****Résumé**

Après l'ingestion accidentelle d'une drogue, une jeune étudiante voit ses capacités physiques et intellectuelles se déclencher.

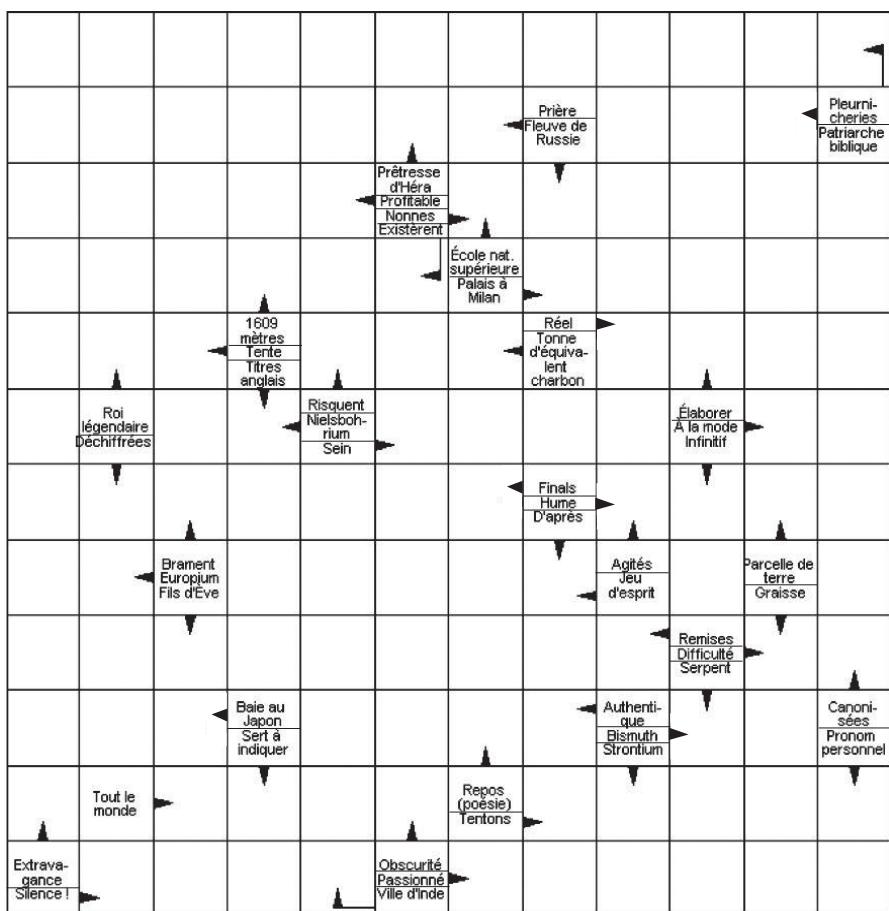
**1**

20h50

**NCIS : enquêtes spéciales****Résumé**

Le Secrétaire de la marine assigne l'équipe du NCIS à une enquête conjointe sur une affaire de terrorisme après le meurtre d'un scientifique. Le principal suspect est recherché par le gouvernement russe...

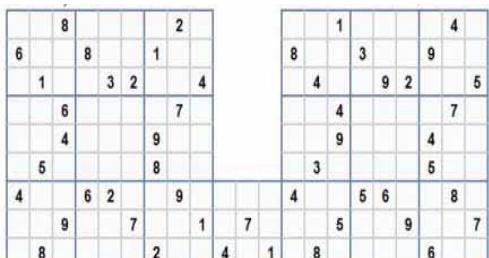
## Mots fléchés n°1073



## Samouraï-Sudoku n°1073

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1073

## ▶ Horizontalement:

- Commune du Var
- Em anations - Touche
- Ville de Turquie -
- Sauvole
- Crabe
- C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
- Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américium
- Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
- Mère d'Ismâïl - Groupe dont la loi de composition est commutative
- Fl. de l'Afrique équatoriale - Astarte
- Traditions - Echarpe - Premier
- Fumier - Riche
- Personne désignée par une élection - Compteur

## ▶ Verticalement:

- Conversation
- Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
- Admis - Envers - Du verbe savoir
- Administrateur - Curie
- Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
- Einsteinium - Argon - Désert
- Pratique de - Réunion où l'on danse
- Ranimèrent
- Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
- Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
- Dévêtue - Exaspérante
- Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Citations

*"Chaque fois qu'on produit un effet, on se donne un ennemi. Il faut rester médiocre pour être populaire."*

\* Oscar Wilde



## C'est arrivé un 18 septembre

1987 : Washington et Moscou parviennent à un accord de principe sur un traité concernant les armes nucléaires.

1988 : un putsch en Birmanie remplace le président Maung Maung par le général Saw Maung.

1997 : courte victoire du oui (50,3%) au Pays de Galles, lors d'un référendum sur l'autonomie du pays.

2002 : En France, Maurice Papon est libéré pour des raisons médicales par la cour d'appel de Paris.

2005 : L'Allemagne en pleine confusion à l'issue des élections législatives anticipées qui ne donnent pas de majorité entre le parti d'Angela Merkel (CDU/CSU) qui obtient un score à peine supérieur à celui du chancelier Gerhard Schröder (SPD); une phase de négociations pour former une coalition s'ouvre.

2011 : Une pétition pour réclamer la légalisation de l'avortement est refusée lors d'une votation populaire au Liechtenstein.

2011 : Le groupe allemand Siemens annonce qu'il renonce à ses activités dans le domaine du nucléaire civil.

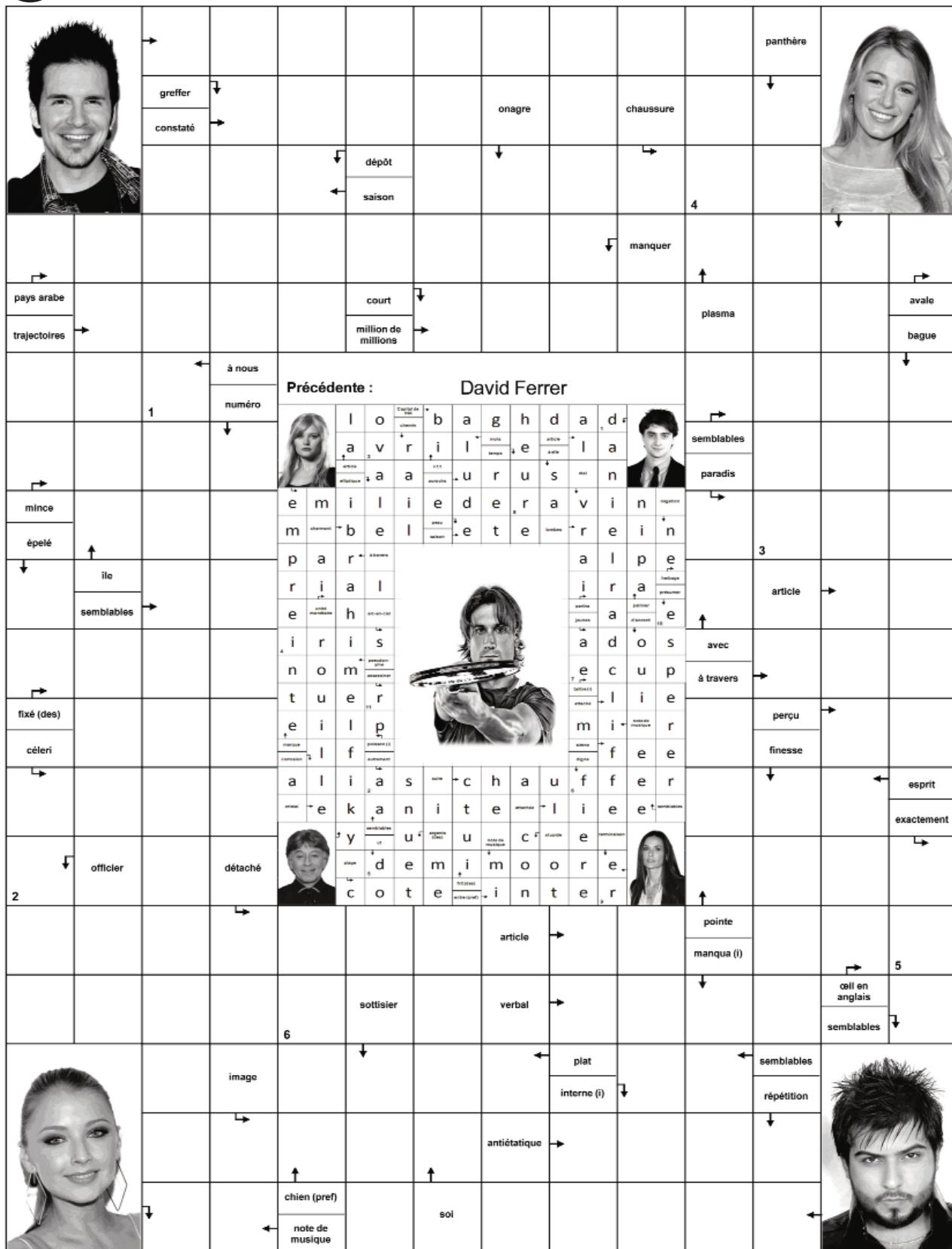
## Célébrations :

- Journée Mondiale du Contrôle de l'Eau.

- Semaine européenne de la mobilité.

- Chili : Fête de l'Indépendance ou Dieciocho, premier jour des Fêtes patriotiques au Chili, qui commémore la première junte nationale de gouvernement en 1810, prélude à l'indépendance formelle du 12 février 1818.

N°85



## La ville la plus peuplée d'Australie



**LE 20 SEPTEMBRE À ORAN**  
**Conférence internationale sur la trêve olympique**

Une Conférence internationale intitulée «La trêve olympique : Sport au service de la Paix» sera animée par l'ancien vice-président du Comité International Olympique (CIO) Mario Pescante, dimanche 20 septembre, à 10h00, à l'Université Mohamed-Boudiaf d'Oran, a indiqué mercredi le Comité Olympique et Sportif Algérien (COA).

Organisée par le COA en collaboration avec le CIO, le Centre International pour la Trêve Olympique, et l'Académie Internationale Olympique, cette conférence internationale proposera «des solutions concrètes et entend promouvoir des synergies entre des partenaires désireux d'atteindre un même objectif : la paix par le sport et l'idéal olympique aussi bien sur le plan politique que sur le terrain», précise la même source.

Lorsque le CIO décide de faire revivre la tradition de la Trêve olympique en 1992, il fait appeler aux Nations Unies afin d'en étendre la portée. Depuis 1993, l'Assemblée générale des Nations Unies renouvelle son soutien au CIO en adoptant à l'unanimité, un an avant chaque édition des Jeux Olympiques, une résolution intitulée «Pour l'éification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique».

A travers cette résolution symbolique, l'ONU invite tous ses Etats membres à observer la Trêve olympique individuellement et collectivement et à rechercher, conformément aux buts et principes de sa Charte.

**TENNIS/CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS»**  
**Ibbou se maintient à la 45<sup>e</sup> place**

L'Algérienne Inès Ibbou s'est maintenue à la 45<sup>e</sup> place du classement mondial «Juniors», publié mardi par la Fédération internationale de tennis (ITF), au moment où la Hongroise Dalma Galfi a détrôné la Tchèque Marketa Vondrousova, désormais se devant l'Américaine Sofia Kenin (3e).

Il y a deux semaines, la championne d'Afrique en titre pointait à la 42e place, avant de régresser à la 45e, après avoir perdu trois places dans le précédent classement de l'ITF. Ibbou (16 ans) a néanmoins réussi à se maintenir à cette 45e position, en attendant de remonter peut-être au prochain classement, notamment, à la faveur de sa participation actuellement au tournoi de Tlemcen (Algérie).

La jeune Algérienne s'est engagée, en effet, dans deux tournois internationaux, du 12 au 19 septembre à Tlemcen et du 19 au 26 du même mois à Alger, dotés de 10.000 dollars chacun. L'Américaine Sofia Kenin a réussi une des meilleures opérations dans le nouveau classement ITF, en gagnant sept places, qui l'ont poussée à la 3e place.

APS

**J E U X A F R I C A I N S 2 0 1 5**

**ATHLÉTISME**

# Lahoulou et Cherabi en or, Makhloufi se contente de l'argent

Les athlètes algériens Abdellatif Lahoulou (400m) et Hichem Khalil Cherabi (perche) se sont illustrés en se parant d'or, alors que Taoufik Makhloufi s'est contenté de la médaille d'argent mercredi au stade l'Unité à Kintélé, dans la banlieue de Brazzaville, qui abrite les 11es Jeux africains (4-9 septembre 2015).

La finale du 400m haies a été remportée avec brio par le jeune Abdellatif Lahoulou qui espère que cette victoire sera un tournant important dans sa carrière professionnelle. «C'est une sensation extraordinaire car je viens de remporter la médaille d'or et améliorer mon propre record d'Algérie. Le championnat du Monde en Chine m'a beaucoup aidé pour atteindre cette forme. J'espère que ce succès m'ouvrira les portes d'une grande carrière», a déclaré Lahoulou (21ans) à l'APS, saluant au passage les efforts de son entraîneur, Sid Ali Sabour.

Lahoulou a gagné la course en 48.67 améliorant pour la seconde fois son record d'Algérie : 48.99 aux Mondiaux universitaires en Corée du Sud, puis

48.87 en demi-finale des derniers Championnats du monde en Chine. L'argent est revenu à autre Algérien, Miloud Rahmani en 49.27, suivi du Tunisien Mohamed Sghaier (49.87). La deuxième médaille d'or pour l'athlétisme algérien mercredi (LUTTE/1<sup>RE</sup> JOURNÉE)

## 7 médailles dont 3 en or pour l'Algérie

Les lutteurs algériens ont réussi à offrir à l'Algérie, sept médailles, trois or, trois argent et une en bronze, lors de la première journée consacrée à la gréco-romaine, mercredi, tard dans la soirée, à la salle du complexe sportif «Massamba-Debat» à Brazzaville pour le compte des 11es Jeux africains. La première distinction en vermeil a été remportée par Abdennour Laoui qui a battu en finale de la catégorie des -50kgs, le

Sud-Africain Jan Lourens Combrinck. Les deux médailles de bronze sont revenues à Yala Maindombe Florentin (RD Congo) et Saber Bouthouri (Tunisie). Quelques minutes après, le jeune Tarek Benalia, 5e au dernier Championnat du monde de lutte aux USA (il y a plus de dix jours), a surclassé son adversaire nigérian, Otutu Oke, en finale des -66kgs. Les lutteurs Ndombasi Matadi Ergan (RD Congo) et Mahmoud Fahmi Hailtham (Egypte) ont pris les deux médailles de bronze de la catégorie. Dans la catégorie des moins de 83kgs, l'Algérien Adem Boudjemline s'est également paré d'or, en venant à bout de l'Egyptien Mohamed Moustafa Ahmad. Le podium a été complété par le Nigérien Samuel Nathaniel et le Sierra-Léonais David Tyrese Conteh. Pour sa part, Hamza Haloui a gagné l'argent de la catégorie des -98kgs, après sa défaite en finale devant le lutteur égyptien Ahmed Mohamed Ibrahim. Les lutteurs Dieudonné Basil (Ghana) et Kanga Gislain (Congo) se sont contentés du bronze. Hichem Bourmel, dans la catégorie des -75kgs, est monté sur la 2e marche du podium des lutteurs africains, après avoir perdu en finale face à l'Egyptien Ibrahim



credia a été l'œuvre du perchiste Hichem Khalil Cherabi qui a sauté 5,25m, laissant l'argent au Ghanéen Jordan Yamoa (5,20m) et la médaille de bronze au Tunisien Mohamed Romdhana (5,10m). «J'ai pris l'or sans surprise vu que j'étais favori de cette épreuve. Dieu merci, mes efforts ont été récompensés. J'ai travaillé dur avec mon coach cette année. Je pouvais sauter largement plus haut vu que mon record personnel est de 5,50m. Nous sommes en fin de saison, il y a la fatigue, la saturation et autres paramètres. Dans une finale l'essentiel c'est la médaille d'argent», a expliqué Cherabi.

Déception pour Taoufik Makhloufi. Les yeux se sont ensuite braqués vers la finale du 800m messieurs avec le très attendu duel entre le champion olympique algérien des 1500m Taoufik Makhloufi et le Botswanais Nijel Amos. Amos a remporté la course en 1:50,45, suivi de

Makhloufi (1:50,72) et le Kenyan Job Kenyor (1:50,79). Des chronos très modestes par rapport au calibre des concurrents. L'Algérien a fait, de l'avis des observateurs, une mauvaise course sur le plan tactique en restant longtemps derrière bien que la course fut trop lente. L'enfant de Souk Ahras rejette complètement cette analyse : «Je n'ai pas commis d'erreur de positionnement. Nijel Amos qui est un spécialiste du 800m possède la meilleure performance mondiale de tous les temps sur la distance. Il était tout simplement plus fort ce soir», a admis Makhloufi en toute sportivité.

«Je suis satisfait de cette médaille d'argent et je vais continuer ma préparation en prévision de mon principal objectif qui est les Jeux olympiques de 2016 à Rio», a-t-il ajouté. Chez les dames, l'Algérienne Romaissa Tahani Belabiod a pris la médaille de bronze du saut en longueur à la faveur d'un bond à 6,30m réalisé au premier essai. L'or a été glané par Amadi Chinazom du Nigeria (6,31), alors que la médaille d'argent est revenue à la Camerounaise Joelle Mbumi. «Le concours était très rude. J'ai beaucoup de regrets. Depuis mon arrivée à Brazzaville je n'ai pas bien bossé, notamment côté musculation, faute d'infrastructures disponibles».

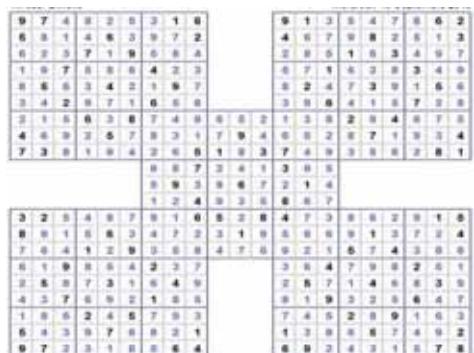


Nasser Ibrahim. Les deuxièmes et troisièmes positions ont été remportées par, respectivement, Sammy Diego Nyongesa (Kenya) et Mupompa Kais (RD Congo). La 3<sup>e</sup> médaille d'argent de lutte algérienne en Gréco-romaine a été décrochée par Bachir Sidazara chez les -80kgs. L'Algérien s'est fait battre en finale, par l'Egyptien Tarek Mohamed Abdesslam. Les deux médailles de bronze sont revenues à Onymedelubi Abraham (Nigeria) et Boulima Wilma (Congo). Enfin, l'unique médaille de bronze de lutte algérienne lors de la première journée, a été empoachée par Akrem Boudjemline dans la catégorie des -71kgs.

Le titre africain a été enlevé par le Nigérien Nworie Emmanuel, vainqueur en finale de l'Egyptien Ibrahim Mahmoud Hamed. L'autre médaille de bronze est revenue à Ngoyi Porambda Dydo du RD Congo. Très satisfait de la moisson de la première journée, le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne des luttes associées (PALA), Arezki Aït Hocine, a indiqué à l'APS que «les lutteurs algériens de la gréco-romaine ont défendu crânement leurs chances de médailles. Que ce soit pour l'or, l'argent ou le bronze, nos lutteurs sont à féliciter pour leur prestation». Aït Hocine a également relevé la rude concurrence qu'il y avait avec l'Egypte, mais surtout la grosse surprise qui est venue des lutteurs du Nigeria, un pays avec lequel nos athlètes rencontrent des difficultés en lutte libre. Aujourd'hui, le Nigeria a démontré qu'il a aussi évolué en lutte gréco-romaine». Les compétitions de la lutte Libre, initialement prévues pour jeudi, ont été reportées pour vendredi.

**S o l u t i o n**

**Sudoku N°1072**



**Mots Croisés N°1072**

POSTILLONNER ■ NOIRE ■ SUITE  
 P■ SAINTE ■ Q■ D  
 RE.RETORQUER  
 ETIEZ■ Q■ UELLE  
 METS■ HUMERUS  
 E■ E■ AIEUL■ ES  
 DE■ P■ BENQ■ E  
 ILLICO■ DURER  
 TEES■ URAEUS■  
 EVASE■ I■ NAO  
 RENEGATES■ US

**Solution Mots Fléchés N°1072**

CARQUEIRANNE  
 ODEURS■ EMEUT  
 NICEE■ AVINEE  
 CRUSTACE■ N■ T  
 IE■ TERTIAIRE  
 L■ UER■ ALI■ AM  
 IMBUES■ LONGE  
 AGAR■ ABELIEN  
 B■ C■ CHARI■ AT  
 US■ CHALE■ UN■  
 LISIER■ NANTI  
 ECU■ FACTURER

## LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (POULES-1E J.)

# Fortunes diverses pour Soudani, Brahimi et Feghouli



**Les trois internationaux algériens engagés en Ligue des champions d'Europe de football : Hély Soudani, Yacine Brahimi et Sofiane Feghouli, ont connu des fortunes diverses avec respectivement Dinamo Zagreb, FC Porto et FC Valence à l'occasion de la première journée de la phase des poules mercredi soir.**

C'est Soudani qui s'en est le mieux sorti après la victoire surprise à domi-

cile de son club croate face aux Anglais d'Arsenal (2-1). Le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne, a joué tout le temps de la partie. Faute d'ouvrir son compteur buts dans cette phase, le joueur algérien a été passéur décisif dans l'action du deuxième but de son équipe qui n'a plus gagné un match de Ligue des champions depuis 16 ans. Brahimi, quant à lui, est revenu avec un nul du déplacement de son équipe portugaise, FC Porto face au Dynamo Kiev (Ukraine). Les Portugais sont passés à côté d'une victoire après avoir

concidé le but d'égalisation dans les derniers instants du match (2-2).

Le milieu offensif algérien, meilleur buteur de Porto dans cette épreuve la saison passée, a été aligné d'entrée avant d'être remplacé à la 78e. Pour sa part, Feghouli et sa formation espagnole Valence ont réalisé une mauvaise affaire en s'inclinant à domicile contre les Russes de Zenith SP (2-3). Lui aussi titulaire dans ce rendez-vous, le milieu offensif algérien n'est pas allé au terme de la partie, il a été remplacé à la 71e.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE(1/2 FINALE)

# Le président d'Al-Hilal régularise ses joueurs avant d'affronter l'USM Alger

Le président d'Al-Hilal du Soudan, Achraf Sid Ahmed, a procédé à la régularisation de la situation financière de ses joueurs tout en leur offrant aussi une prime spéciale après leur qualification aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique de football où ils affronteront l'USM Alger. Par cette action, le premier responsable du club soudanais vise à motiver davantage les siens quelques jours avant la réception de l'adversaire algérien en match aller du carré d'As, comme la page officielle du club de première division soudanaise.

La Confédération africaine de football (CAF) a fixé pour le dimanche 27 en cours le déroulement de la première manche entre les deux équipes au stade d'Al-Hilal à Oum Durman. La seconde manche aura lieu à Alger le 2, 3 ou 4 octobre prochain. Si l'USMA avait assuré prématièrement sa qualification au dernier carré en terminant première de son groupe B, Al-Hilal a attendu la dernière journée pour valider son billet après le nul ramené du terrain de Semouha (Egypte), synonyme d'une deuxième place de la poule A derrière le TP Mazembe (RD Congo).



Confédération africaine de football (CAF) pour diriger la demi-finale aller de la Ligue des champions entre Al Hilal du Soudan et l'USM Alger prévue dimanche 27 septembre à 17h30 au stade Oum Durman.

Le directeur de jeu zambien connaît bien le football algérien pour avoir dirigé plusieurs fois des matches de la sélection algérienne dont le fameux barrage aller contre Burkina Faso à Ouagadougou, qualificatif au Mondial 2014. Il aussi dirigé des rencontres des clubs algériens en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération. Sikazwe sera assisté de Jerson Emiliano Dos Santos (ANG) et Arsenio Chavolque Marengula (SDN). L'USM Alger avait terminé en tête du groupe B avec 15 points (5 victoires et une défaite), tandis que Al Hilal a pris la deuxième place du groupe A, devancé par le TP Mazembe (RD Congo). La seconde demi-finale aller entre El Merrikh du Soudan et le TP Mazembe de la RDC, prévue le 26 septembre à Oum Durman, a été confiée à l'arbitre camerounais Neant Alioum, assisté de ses deux compatriotes, Evarist Mekouande et Elvis Guy Noupou Nguego.

**Al-Hilal face à un vrai test contre Shendei avant d'affronter l'USMA en Ligue des champions**

Al-Hilal du Soudan affrontera ven-

## La demi-finale retour aura lieu le 3 octobre à Bologhine

La demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique entre l'USM Alger et la formation soudanaise d'Al Hilal aura lieu le samedi 3 octobre à 20h30 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a indiqué mercredi la Confédération africaine de football (CAF). La demi-finale aller entre Al Hilal et l'USM Alger se déroulera le dimanche 27 septembre à 17h30 (heure locale) au stade Oum Durman. L'USM Alger avait terminé en tête du groupe B avec 15 points (5 victoires et une défaite), tandis que Al Hilal a pris la deuxième place du groupe A, devancé par le TP Mazembe (RD Congo). L'autre demi-finale mettra aux prises le TP Mazembe à l'autre équipe soudanaise d'El Merrikh.

APS

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (DEMI-FINALE RETOUR)

# Abid Charef arbitrera Al Ahly (EGY)- Orlando Pirates (RSA)

Un trio arbitral algérien sous la conduite de Mehdi Abid Charef dirigera la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération entre Al Ahly (Egypte) et Orlando Pirates (Afrique du Sud), prévue dimanche 4 octobre à Suez, a indiqué hier la Confédération africaine de football (CAF). Le directeur de jeu Mehdi Abid Charef sera assisté de ses deux compatriotes Abdellah Etchiali et Mokrane Gourari. La demi-finale aller, qui aura lieu le 26 septembre à Johannesburg, a été confiée à l'arbitre sénégalais Malang Diédhiou, assisté de Djibril Camara (SEN) et Aboubacar Doumbouya (GUD).

## FOOTBALL-ALGÉRIE Miloud Hamdi, l'entraîneur providentiel de l'USM Alger



L'USM Alger poursuit son ascension aussi bien en Ligue des champions d'Afrique, où elle est qualifiée au dernier carré, qu'en championnat de Ligue 1 algérienne où elle a réussi mardi la passe de trois en l'emportant face au MC Oran (3-2) en match retard, au grand bonheur de Miloud Hamdi, devenu entraîneur providentiel des Rouge et Noir. Engagé en juin dernier pour assister le futur entraîneur de l'USMA qui allait remplacer l'Allemand Otto Pfister limogé de son poste trois journées avant la fin du précédent exercice, Hamdi est en train de se frayer un chemin vers la gloire.

Sous la houlette de ce technicien de 44 ans, les Rouge et Noir ont, en effet, disputé 10 rencontres officielles, toutes compétitions confondues, depuis l'intersaison. Le bilan de Hamdi est plus que favorable avec 8 victoires contre 2 défaites.

Mieux, les gars de Soustara ont terminé à la 1re place la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique (les deux groupes confondus) avec 15 points. Leur ligne d'attaque a brillé également avec 9 réalisations, soit la co-meilleure de cette étape précédant les demi-finales. En championnat, et après un départ raté en s'inclinant sur le terrain du NA Hussein Dey, les Usmistes se sont vite rachetés en enchaînant avec trois victoires de suite (deux à domicile contre l'ES Sétif et le MC Oran et une en déplacement face à la JS Kabylie), ce qui leur a valu de s'installer à la deuxième place au classement avec un point de retard sur le leader l'USM El Harrach.

Un bilan qui conforte son coach franco-algérien, inconnu au battoir jusqu'à là, et par lequel il s'impose comme N.1 de la barre technique de la formation algéroise.

### Heureux concours de circonstances

Pourtant, en dépit des bons débuts de cet entraîneur en Ligue des champions, la direction usmiste n'avait nullement l'intention de miser sur lui en vue de la suite du parcours. Et si Hamdi est resté aux commandes techniques de l'équipe, il le doit uniquement à un concours de circonstances.

En fait, la direction de l'USMA a bien tenté d'enrôler un nom plus ronflant. Il y a d'abord eu l'hypothèse Georges Leekens, fraîchement libéré après son départ par consentement mutuel du poste de sélectionneur de la Tunisie. Attendu à Alger le 15 juillet, le Belge a usé les dirigeants par ses «tergiversations», expliquait Hadj Adlene, le porte-parole du club.

Des discussions ont alors débuté avec Patrick Aussemes. Mais là encore la piste menant à l'ancien technicien de l'AC Léopards et d'Al Hilal Omdurman a été vite écartée, la direction jugeant le profil du Belge «inadapté». Restait la piste Djamel Belmadi. Libre après son passage à la tête de la sélection du Qatar, l'Algérien a préféré décliner l'offre et retourner à Lekhwiya. L'USMA avait pourtant démarré l'opération séduction en recrutant Boudjemaa Mohammadi, son ancien adjoint à la tête du Qatar, au poste de préparateur physique.

C'est finalement avec un autre ex-assistant de Belmadi au Qatar, Miloud Hamdi donc, que l'USMA poursuit sa marche gagnante. Ayant fait ses débuts sur la banque avec deux clubs amateurs en France (Vitrilles et Consolat), ce jeune technicien compte également une expérience du côté de l'Arabie Saoudite où il a entraîné les jeunes catégories d'Al-Ittihad (2011-2012).

En grimpant rapidement les échelons à l'USMA, Hamdi a tout simplement une occasion en or d'entrer dans l'histoire de ce club s'il parvient à lui offrir son premier trophée africain. Mais il lui faudra d'abord passer l'écueil des Soudanais d'Al-Hilal dont le match aller est prévu pour le 27 en cours à Oumdurman, dans la banlieue de la capitale soudanaise Khartoum.

## CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 (5<sup>e</sup>J) Des duels indécis, dans le haut et en bas du classement

La 5e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi se présente comme une des plus indécises, tellement il est difficile d'établir le moindre pronostic, aussi bien en ce qui concerne les clubs du haut de tableau que les mal-classés. Le hasard du calendrier a voulu, en effet, que les trois premiers du classement : CA Batna USM Bel Abbès et ASO Chlef jouent tous en déplacement au cours de la 5e journée, respectivement chez l'Amel Boussâada, le MC El Eulma et l'Or Médéa dans de chaudes empoignades, dont il est difficile de deviner l'issue. Une incertitude qui devrait marquer même les autres duels de cette 5e journée, car mettant aux prises des clubs quasiment d'égale valeur, qui d'ailleurs ne sont pas séparés que par un ou deux points au classement général. Une proximité de niveau qui rend donc le pronostic difficile, y compris pour ces duels, notamment USM Hadjout - CA Bordj Bou Arréridj, MC Saida - JSM Béjaïa et Paradou AC - AS Khroub. Les matchs OM Arzew - US Chaouia et CRB Ain Fekroune - JSK Skikda se présentent comme les seuls duels relativement déséquilibrés, car mettant au prises des équipes qui n'affichent pas même bonne santé en ce début de saison. En effet, si l'OMA et la JSMS sont relativement bien installés au milieu du tableau, avec respectivement 6 et 5 points, l'USC ne compte que trois points actuellement, au moment où le CRBAF est lanterne rouge, avec un seul point au compteur. L'autre inconvénient pour Ain Fekroune, c'est probablement fait de devoir affronter la JSMS sans bénéficier du soutien de son public, puisque la commission de discipline de la LFP l'a sanctionné d'un huis clos. Une infortune que le CRBAF partage néanmoins avec le Paradou et le MCS, forcés de recevoir sur des terrains neutres et qui seront peut-être à l'avantage de leurs adversaires.

### Programme de la 5e journée Vendredi 18 septembre (à 16h30) :

OM Arzew - US Chaouia  
CRB Ain Fekroune - JSK Skikda (à huis clos)  
USMM Hadjout - CA Bordj Bou Arréridj  
Paradou AC - AS Khroub  
MC Saida JSM Béjaïa  
Amel Boussâada - CA Batna  
**Samedi 19 septembre :**  
MC El Eulma - USM Bel Abbès (18h00)  
O. Médéa - ASO Chlef (16h30)

Classement :	Pts	J
1. CA Batna	10	4
2. USM Bel Abbès	8	4
--. ASO Chlef	8	4
4. OM Arzew	6	4
--. A Boussâada	6	4
6. O. Médéa	5	4
--. MC Saida	5	4
--. JSK Skikda	5	4
--. USMM Hadjout	5	4
10. MC El Eulma	4	4
--. CABB Arréridj	4	4
12. JSM Béjaïa	3	4
--. Paradou AC	3	4
--. AS Khroub	3	4
--. US Chaouia	3	4
16. CRB Ain Fekroune	1	4

## Le MCS décide de recevoir la JSMB au stade de Mecheria

La direction du MC Saida, club évoluant en ligue 2 professionnelle de football, a décidé de recevoir la JSM Béjaïa au stade du 20 août de Mecheria (Naama), en match comptant pour la cinquième journée du championnat, a-t-on appris mercredi. Le porte parole du club, Abdelkrim Hadjoudjou a indiqué que cette décision a été prise suite à la détérioration de la pelouse du stade «13 avril» en gazon naturel. Il a été décidé de livrer les deux prochaines rencontres à Mecheria avant d'accueillir les autres adversaires au stade «frères Braci» de Saida, en gazon artificiel, a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur du stade «13 avril», Abdellkader Amara a justifié la détérioration de la pelouse par la découverte d'un insecte nuisible affectant le gazon naturel, soulignant que sa direction tente à rétablir la situation dans deux ou trois mois, tout en rassurant que ce problème n'est pas inquiétant. Le MC Saida occupe la 6ème place du classement de la ligue 2 professionnelle avec 6 points.

## LIGUE 1 MOBILIS (5<sup>e</sup>J.)

# Le leader en péril à Tadjenaret, derby historique de la Mitidja à Blida

La 5e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, offrira aux puristes des affiches à la pelle, avec notamment le déplacement du leader, l'USM El Harrach chez le promu, le DRB Tadjenaret, alors que son dauphin, l'USM Alger sera en appel à Constantine.

Avec trois victoires et un match nul, l'USM Alger se déplacera à Tadjenaret pour confirmer sa bonne santé en ce début de saison, même si les locaux ont affiché de bonnes dispositions en réalisant 9 points en quatre matches. Le DRB Tadjenaret qui semble avoir réussi son apprentissage parmi l'élite, devra rester vigilant face à des Harrachins en pleine confiance, eux qui ont entraîné trois succès de rang.

L'USM Alger, qui reste sur une victoire mardi face au MC Oran (3-2), effectuera un déplacement périlleux à Constantine pour donner la réplique au CSC, dans un match qui s'annonce a priori équilibré.

Les joueurs d'Hubert Velud auront certes l'avantage du terrain et du public, mais l'USM aura bien des atouts à faire valoir dans l'optique de revenir avec un résultat probant. Le CR Belouizdad (4e, 8 pts), tenu en échec par la JS Kabylie (1-1), rendra

au stade Mustapha-Tchaker de Blida abritera le premier derby de la Mitidja entre le RC Arbaâ et l'USM Blida. Les deux équipes voisines ne se sont jamais rencontrées en Ligue 1. L'USMB tentera de confirmer sa belle victoire décrochée face au



pts), où les locaux ne jurent que pas la victoire pour quitter la zone de relégation.

Le Chabab, invaincu jusqu'à là, aura à cœur de frapper un bon coup du côté d'Oran, pour reste en contact avec le podium. Le tenant du titre, l'ES Sétif, qui peine à amorcer son départ cette saison, sera opposé au MO Béjaïa, son dauphin l'année dernière, dans une rencontre qui devrait tenir toutes ses promesses.

Les Kabyles, auteurs d'un match nul mardi sur le terrain du RC Relizane (1-1), auront un match couperet face aux «Crabes», capables de revenir avec un bon résultat des Hauts Plateaux.

Les derniers d'Hubert Velud auront certes l'avantage du terrain et du public, mais l'USM aura bien des atouts à faire valoir dans l'optique de revenir avec un résultat probant. Le CR Belouizdad (4e, 8 pts), tenu en échec par la JS Kabylie (1-1), rendra

MCA, alors que le RGA, qui sera dirigé pour la première fois par l'entraîneur franco-serbe Daniel Darko Janackovic, qui a succédé à Billel Dziri, limogé au bout de trois journées, compte enchaîner avec un autre bon résultat après le premier point de la saison ramené de la Saoura. La JS Kabylie (15e, 2 pts) accueillera le RC Relizane, dans un match qui devrait revenir aux Kabyles, entraînés désormais par le Français Dominique Bijotat. Le dernier match au programme de cette journée opposera le NA Hussein Dey (13e, 3 pts) à la JS Saoura (7e, 6 pts). Le Nasria, battu à trois reprises aura à cœur de renouer avec la victoire, sous la houlette de son nouvel entraîneur, Youcef Bouzidi.

La 6e journée se jouera le lundi 28 septembre, après la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) de décaler cette journée en raison de l'Aïd Al Adha.

### Programme des rencontres Vendredi 18 septembre

(18h00) :

RCA-USMB

Samedi 19 septembre (18h00) :

MCO-CRB

CSC-USMA

NAHD-JSS

JSK-RCR

ESS-MOB

DRBT-USMB (16h30)

### Classement :

	Pts	J
1. USMH	10	4
2. USMA	9	4
-- DRBT	9	4
4. CRB	8	4
5. CSC	7	4
6. MOB	6	4
-- JSS	6	4
8. MCA	5	4
-- ESS	5	4
10. ASMO	4	4
-- USMB	4	4
-- RCR	4	4
13. NAHD	3	4
14. MCO	2	4
-- JSK	2	4
16. RCA	1	4

## MO BÉJAÏA

### Mebarakou entame sa rééducation

Le défenseur Ziadane Mebarakou du MO Béjaïa a effectué mardi sa première séance de rééducation au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, deux mois après son intervention chirurgicale à la cheville effectuée en

Tunisie, a appris l'APS auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Le joueur de 26 ans avait contracté sa blessure le 16 mai dernier lors de la rencontre face à l'USM Alger dans le cadre de la 28e journée du championnat de

l'exercice 2014-2015. Cette blessure l'a empêché de participer au stage de la sélection algérienne pour lequel il a été convoqué pour la première fois, fin mai dernier en vue de la réception des Seychelles, en match comptant pour

la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017). Mebarakou devrait encore patienter pour «au moins un autre mois» avant de renouer avec la compétition, précise-t-on de même source.



## 3 joueurs devant le conseil de discipline

Trois joueurs du MO Béjaïa : Tedjar, Chettal et Aguid, «auteurs d'écart disciplinaire», seront traduits devant le conseil de discipline du club de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS jeudi auprès de la direction de ce dernier. En attendant, les trois joueurs sont interdits d'entraînement et devraient ainsi être écartés de l'effectif qui rendra visite à l'ES Sétif, samedi prochain en match comptant pour la cinquième journée du championnat. Le MOB, vainqueur de la

Coupe d'Algérie et deuxième au classement du championnat de la saison passée, vient de se séparer de son entraîneur suisse Alain Geiger. Son remplaçant n'est autre qu'Abdelkader Amrani, qui avait dirigé les «Crabes» lors de l'exercice dernier.

Justement, la direction békouie mise énormément sur le retour d'Amrani, «un coach à poigne» pour instaurer la discipline voulue au sein du groupe, explique-t-on de même source. L'ex-nou-

vel entraîneur du MOB supervisera les Vert et Noir samedi à Sétif avant d'entamer son travail lundi. Le MOB est le cinquième club de l'élite à avoir changé son entraîneur après seulement quatre journées de compétition. La JS Kabylie, le RC Arbaâ, le RC Relizane et le NA Hussein Dey ont tous de nouveaux coachs. Avant la 5e journée du championnat, le club phare de la capitale des «Hamadites» partage la sixième place avec la JS Saoura avec six points chacun.

## Le MC Oran veut décaler de 24 heures son derby face à l'ASM Oran

La direction du MC Oran va saisir la Ligue du football professionnel (LFP) pour demander de décaler de 24 heures son derby face à l'ASM Oran prévu jeudi 1 octobre dans le cadre de la 7e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS auprès du club. Les dirigeants de MCO estiment que leur équipe aura besoin d'un temps de récupération supplémentaire après la récente décision de la LFP d'avancer au lundi 28 septembre les rencontres de la 6e journée. Au cours de cette journée, les Mouloudéens rendront visite au RC Relizane, tandis que l'ASMO accueillera le RC Arbaâ au stade Bouakeul.

## MANCHESTER UNITED : 4M€ POUR UN PRODIGE ANGLAIS ?

Cet été, la formation de Manchester United a fait exploser le marché des transferts avec notamment le transfert d'Anthony Martial. Selon le Daily Star, le mercato hivernal pourrait être animé. Les Reds Devils auraient coché le nom d'un grand espoir anglais. Il s'agit de Niall Ennis. Âgé de 16 ans, ce dernier évolue sous les couleurs de Wolverhampton. Pour recruter l'international U17 anglais, le club mancunien aurait préparé une offre de 4 millions d'euros.



## RIBÉRY bientôt la fin des galères ?

Blessé depuis plus de 7 mois, Franck Ribéry devrait effectuer son retour à la compétition avec le Bayern Munich avant la fin de l'année 2015. Pour le Français, il était temps que ce calvaire se termine... - Source: Maxifoot, <http://www.maxifoot.fr/football/article-26364.htm#footref> Vous ne pouvez pas imaginer combien tout ça est énervant. Je ferai n'importe quoi, vraiment, mais

la douleur ne part pas. Vous ne savez pas combien c'est dur mentalement. C'est dur. Cette situation devient vraiment ennuyeuse», a lancé Franck Ribéry dans les colonnes de Kicker il y a deux semaines. À 32 ans, le joueur du Bayern Munich vit très mal cette période noire de sa carrière. Blessé à la cheville contre le Shakhtar Donetsk le 11 mars dernier, le Français ne devait rater que quelques semaines de compétition. 7 mois plus tard, il n'a toujours pas vu la fin de ses problèmes...

## Une prolongation en vue pour Guarin

Fredy Guarin est une pièce maîtresse au sein de l'équipe dirigée par Roberto Mancini. Ce ne serait pas surprenant que le milieu de terrain bénéficie bientôt d'un nouvel engagement.

Selon le média italien Calciomercato, l'agent de l'international colombien a laissé entendre que les discussions sont déjà bien engagées. «Nous sommes à l'aise. Fredy travaille 24 heures par jour pour les Nerazzurri. La décision sur sa prolongation de contrat va bientôt intervenir», a indiqué Marcelo Ferreyra. Rappelons que le bail actuel de l'ancien Stéphanois expirera en juin 2017.

## LUIZ ADRIANO : «Balotelli est un grand joueur»

Recruté par l'AC Milan cet été, Luiz Adriano a donné son avis sur Mario Balotelli et Carlos Bacca, ses deux nouveaux compères en attaque.

L'AC Milan s'est constitué une belle armada en recrutant Luiz Adriano, Carlos Bacca et Mario Balotelli. Trois joueurs susceptibles de redonner une certaine allure à l'attaque milanaise, comme l'atteste l'ancien buteur du Shakhtar Donetsk, ravi de retrouver de tels joueurs à ses côtés. "Pour nous, Mario Balotelli est très important, c'est un grand joueur qui est venu nous aider. Ce sera un grand trio parce que Balotelli a les qualités qui peuvent beaucoup nous apporter. Il n'y aura aucun problème. On peut jouer tous les trois ensemble. Avec Carlos Bacca je me sens bien après chaque séance d'entraînement. On se comprend de mieux en mieux. Nous parlons beaucoup. Au fil du temps, notre entente va progresser", a-t-il confié dans la Gazzetta dello Sport.

## Naples : Maradona inquiet et en colère

 "J'ai un grand respect pour Sarri, mais nous n'allons rien gagner avec lui. J'aurais gardé Benitez. Il est d'ailleurs parti au Real Madrid, ce qui confirme son travail et le fait qu'il n'ait pas perdu d'admirateurs à travers le monde. Les deux points acquis en trois matches semblaient mérités. Mais ce Napoli n'a pas un bon style de jeu ou une défense suffisamment solide pour être confiant et rêver à de grandes choses.

## Ronaldo : «Très fier»

Mardi soir, Cristiano Ronaldo a activement participé à la victoire du Real Madrid contre le Shakhtar Donetsk (4-0), signant un triplé et atteignant 80 buts en Ligue des champions depuis ses débuts chez les professionnels.

"Je ne vais pas vous mentir - évidemment que je suis très heureux de ces buts et de ce record, a expliqué le Portugais à l'UEFA. Je suis très fier de ce classement, mais je tiens à remercier aussi mon équipe, qui m'aide vraiment beaucoup."



## Wenger confiant pour Wilshere

Déjà absent près de six mois la saison passée, Jack Wilshere (23 ans) doit encore passer sur le billard pour soigner son tibia gauche. Alors que le milieu d'Arsenal atteindra la barre des 1 000 jours d'absence cumulée à la fin de sa convalescence, estimée à trois mois, son entraîneur Arsène Wenger a tenu à se montrer rassurant. "Ce n'est pas le genre de blessure qui peut nuire à votre carrière. C'est juste un os qui n'a pas guéri correctement. Ils ont besoin de mettre une petite plaque. Ce n'est rien de majeur. (...) Il est assez jeune pour passer au-dessus de cela, et j'espère que son corps va se stabiliser. Je suis confiant, il pourra faire une carrière à hauteur de son talent", a expliqué le manager des Gunners dans des propos rapportés par L'Equipe.



**ALGÉRIE - MALI - MAURITANIE - NIGER****Les chefs d'état-major des pays du CEMOC prônent la poursuite des efforts de lutte contre le terrorisme**

Les travaux de la réunion ordinaire du Conseil des chefs d'état-major de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger ont pris fin mercredi après-midi au siège de la 6ème Région militaire à Tamanrasset.

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a, au terme de cette rencontre qui s'est déroulée dans une «atmosphère où a prédominé la concertation franche et réaliste autour des questions sécuritaires de la sous-région», salué la «pertinence des analyses développées autour des préoccupations communes» dans la région. Des préoccupations qui, a-t-il dit, «interpellent toujours à poursuivre les efforts sur la voie de la coopération, de l'entraide et du bon voisinage». Les échanges et analyses «rationnelles» ayant marqué cette ren-

contre ont permis de «souligner que le contexte sécuritaire prévalant dans notre sous-région, se caractérise toujours par l'instabilité et la persistance de la menace terroriste», a souligné le général de corps d'armée Gaid Salah. Une menace qui impose, a-t-il réitéré, «d'agir en fédérant davantage nos efforts afin d'accélérer l'élimination du terrorisme dans notre sous-région, tout en traduisant, dans

les faits, notre attachement aux principes consacrés au sein de notre cadre de coopération». Le chef d'état-major de l'ANP a, en outre, réaffirmé que l'Algérie, «fidèle à ses engagements et à sa bonne volonté, a déployé des forces et des moyens considérables pour renforcer les dispositifs de défense et de protection de ses frontières et pour lutter efficacement contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière». Ces dispositions se sont, d'ailleurs, traduites positivement sur la sécurité des pays voisins, a-t-il soutenu, en soulignant que «cet état de fait est dicté par les seules considérations de l'amitié et de bon voisinage».

Gaid Salah a formulé, au terme de son intervention, le souhait que cette «volonté commune de combattre le terrorisme et ses connexions se poursuivra avec plus de détermination, tout en demeurant fidèles aux engagements pris collectivement, dénotant de notre état d'esprit résolument orienté vers la prévention, l'anticipation et l'action dynamique».

Cette réunion a été sanctionnée par la signature du procès-verbal de la réunion, suivie de la passation de la présidence du Conseil des chefs d'état-major entre le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, et le chef d'état-major des Armées maliennes. En marge de cette rencontre, le général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah a tenu des rencontres bilatérales, respectivement avec les chefs d'état-major du Mali, du Niger et de la Mauritanie.



Les chefs d'état-major des pays membres du Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint (CEMOC) ont prôné, au terme de leur réunion mercredi à Tamanrasset, la poursuite des efforts de lutte, avec efficacité, contre le terrorisme et le crime organisé.

Ils ont recommandé la poursuite des efforts de lutte, avec efficacité, contre le terrorisme et le crime organisé, conformément aux nouvelles missions du CEMOC et à la stratégie adoptée par l'ensemble des parties, a indiqué le responsable de la cellule de communication auprès du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans une déclaration à la presse au terme des travaux de la réunion ordinaire du Conseil des chefs d'état-major de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger, le général Mabrouk Sebaâ a indiqué que le Conseil des chefs d'état-major des pays membres du CEMOC

a réaffirmé sa volonté de poursuivre la coopération axée sur l'échange d'informations et de renseignements, et décidé de renforcer la surveillance et la protection des frontières, de part et d'autre, et de coordonner les activités bilatérales aux frontières.

Le général Mabrouk Sebaâ a, par ailleurs, fait savoir que les unités de l'ANP opérant sur les frontières sud, est et sud-est du pays, ont enregistré, depuis la réunion du CEMOC du 7 janvier dernier, des résultats considérables en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme, il a fait état de la mise hors d'état de nuire de 126 terroristes, dont 70 abattus et 36 arrêtés, en plus de 20 repenties. L'arrestation de 97 membres de soutien et la récupération de 225 armes de guerre, dont 16 pièces récupérées lundi dernier dans la région de Bordj Badji Mokhtar, ainsi que le

démantèlement de 354 casemates et la destruction de 830 engins explosifs de fabrication artisanale.

Concernant la lutte contre le crime organisé, l'officier supérieur a signalé l'arrestation de 1.195 personnes, ainsi que la saisie de 314 armes de guerre et de lots de munitions de différents calibres. Il a, en outre, fait part de l'arrestation de 940 narcotrafiquants, la récupération de 11 armes de guerre, la saisie de plus de 82 tonnes de drogue, en plus de l'arrestation de 1.038 explorateurs d'or, la récupération de 15 armes de guerre en leur possession, en sus de la saisie de 1.027 détecteurs de métaux, et des milliers de tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande. Ces efforts ont été réalisés grâce aux activités des unités de l'ANP, a souligné à la presse le responsable de la cellule de communication auprès du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP.

## 7.646 mines datant de l'ère coloniale détruites en août 2015

Un total de 7.646 mines datant de la période coloniale ont été découvertes et détruites durant le mois d'août 2015 dans le cadre des opérations de déminage menées au long des frontières est et ouest du pays, a-t-on appris hier de source sûre.

Ainsi, au niveau de la 2ème Région militaire, 1.483 mines anti-personnel et 4.166 mines anti-groupes ont été découvertes et détruites, 01 mine antipersonnel détruite dans la 3ème Région militaire alors que 1.937 mines antipersonnel, 44 mines anti-groupes et 15 mines éclairantes ont été découvertes et détruites au niveau de la 5ème Région militaire, a-t-on précisé.

Suite à ces opérations, le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 août 2015, s'élève à 795.138 mines, soit 666.619 mines antipersonnel, 123.771 mines anti-groupes et 4.748 mines éclairantes, a-t-on souligné.



## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Une tentative d'introduction d'un lot d'armes et de munitions déjouée à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Une tentative d'introduction d'un lot d'armes et de munitions a été déjouée mercredi à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), a déjoué, le 16 septembre 2015, une tentative d'introduction d'un lot d'armes et de munitions», lit-on dans le communiqué.

«L'opération, qui a eu lieu suite à une patrouille de ratissage menée près de la localité frontalière de Timiaouine, a permis la récupération de deux (2) pistolets mitraillers de type kalachnikov, deux (2) fusils-mitrailleur de type (RPK), un (1) lance-roquette de type (RPG-2) et une importante quantité de munitions et de roquettes», précise la même source.

«Au niveau du secteur opérationnel d'In Guazzam, un autre détachement a intercepté 37 contrebandiers et saisi 16 détecteurs de métaux, 9



marteaux piqueurs, 3 groupes électrogènes et d'autres objets», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème RM), «ont saisi 2.940 litres de carburant destinés à la contrebande», conclut la même source.

**APS**